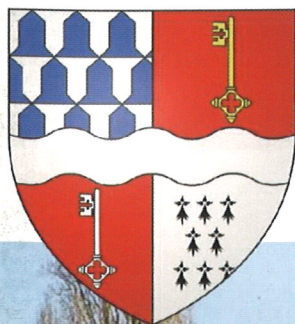


PRIAY

BULLETIN
MUNICIPAL
DE PRIAY

N°33
JANVIER
2019



www.priay.com



SOMMAIRE

2 : Le mot du Maire	14 : Information sur les risques du monoxyde de carbone
3 : Etat Civil	15-16 : Déchets, les bonnes pratiques du citoyen
4-5 : Commissions Communales	17-18 : Le SR3A
6 : Fleurissement Communal	19-21 : Vie Communale
6 : Participation Citoyenne	22-25 : Commerces, artisans, industries
7 : Réseaux Humides	26-27 : Renseignements utiles
8 : Secrétaires de Mairie	28 : École de Priay
8 : Communication et Nouvelles Technologies	30 : Liste des Associations
9 : Cantine Scolaire	31-43 : Vie Associative
9 : Budgets votés	43-45 : Partenaires
10-12 : Informations Municipales	46 : Calendrier des Manifestations 2019
13 : Tarifs des Locations des Salles	47-49 : Centenaire (11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2018)
13 : Tarifs Cimetière	

EDIT de la REDACTION

Vous tenez entre vos mains la 33^{ième} édition du Bulletin Municipal de Priay !

L'année qui s'est écoulée a été riche en évènements et en rebondissements de toutes sortes. L'un des plus importants (ou au moins des plus attendus) a été le déploiement de la fibre sur le Bourg et sur Bellegarde. Mais il y a eu aussi l'ouverture des nouveaux bâtiments pour l'école, la mise en accessibilité de la Mairie pour les personnes en situation de handicap, la mise en ligne sur internet des réservations pour la cantine scolaire... Des améliorations petites ou grandes, qui sont autant le fruit de l'investissement personnel des agents de la commune et des élus que celui des moyens financiers de la commune.

Nous cherchons également à améliorer notre communication envers le public, et à cet effet la commune s'est également dotée d'une page Facebook à l'adresse <https://www.facebook.com/MairieDePriay/>

Ce nouveau média sert à la transmission d'informations de la Mairie, mais il sert également de caisse de résonance pour toutes les manifestations ayant lieu sur le village.

« Si un homme vide sa bourse dans sa tête, personne ne peut la lui prendre. Un investissement dans le savoir paie toujours les meilleurs intérêts. » Benjamin FRANKLIN

Merci à Mme Nathalie Meunier de l'Atelier des Sablons pour son aimable participation, apportée par ses créations.

La ruralité est bien vivante et nous avons à cœur d'y vivre, nous nous demandons néanmoins ce qu'il en restera en 2020.

Après l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation, des contrats aidés ou encore des prêts à taux zéro, en tant qu' élu rural j'exprime mon inquiétude. On nous avait annoncé que rien ne serait fait sans les collectivités, on a mis en évidence l'importance de la Commune et à quelques jours de la rentrée scolaire on nous annonce la suppression des contrats aidés. La France n'est pas qu'urbaine, elle est aussi rurale.

La ruralité ne demande pas l'aumône mais que les habitants aient la même chance de réussir que d'autres territoires. Elle demande de pouvoir financer ses investissements : la mise aux normes des bâtiments communaux, agrandir son école, sécuriser la vitesse, problème du stationnement des véhicules, ... Mais aussi financer le fonctionnement, avec les frais du personnel, des fournisseurs, de la cantine, des transports ou encore l'énergie.

L'investissement public local est en danger, notre modèle économique c'est avant tout de la consommation et de l'investissement public. Sur cette mandature qui a débuté en avril 2014, de nombreux investissements ont été réalisés : l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) des différents bâtiments communaux, la réalisation de réseaux d'eaux pluviales, le remplacement du réseau d'eau potable, l'achat d'un tracteur, l'achat d'un terrain de sport à l'école, l'agrandissement de l'école par la construction d'un ensemble de bâtiments modulables, la mise aux normes PMR du secrétariat de la Mairie, la pose d'enrobé dans la cour de l'école, le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ...

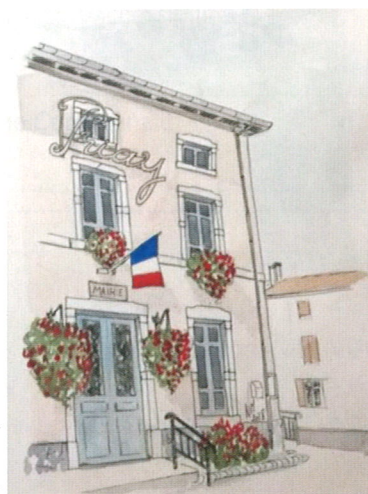
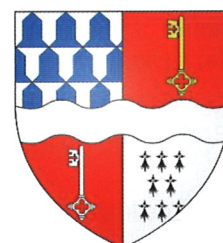
Prévisions pour le budget 2019 : achat d'une épareuse qui permettra l'entretien des fossés, des chemins et la taille de haies, l'aménagement d'un sens de circulation route de la Dombes-rue de l'Eglise, suite aux diagnostics réfection des réseaux d'eau potable, réseaux d'eaux pluviales et réseaux d'eaux usées.

A l'étude, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la Salle des Fêtes et l'étude de la réalisation d'une maison de la petite enfance rue de la Rivière.

Avant de terminer mes propos, votre Mairie, les Elus et le secrétariat sont à votre écoute, pour solliciter un rendez-vous vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie.

Je vous souhaite une bonne année 2019.

Le Maire,
Gérard THEVEAUX



Naissances

Adrien Thimothé GAZEL né le 13 janvier

Soan Marius Loïc RUMIANO TERROM né le 20 janvier

Louise Alice LUTARD née le 21 janvier

Lola MAILLARD née le 17 février

Baptiste Robin NOLY né le 16 mars

Joannès Raphaël Lucas MIERO né le 14 avril

Athénaïs Karelle Béatrice PASTOR née le 16 avril

Alexis Romain LÉVÊQUE né le 13 mai

Loïs VELUT né le 20 juin

Tomy GUILLERMIN né le 22 juin

Tom Pierre RIGOLLET né le 29 juin

Lucas Pierre Alain LEBRETON né le 8 juillet

Aaron GIBOT né le 14 juillet

Elsa DEPIERRE née le 15 août

Soline Laëtitia Lise FERRAND née le 11 septembre

Manoa BRUYAS né le 20 novembre

Liam Naoki LAFORGE né le 12 décembre



Mariages

Edouard Henri Marcel LEGER et Magalie PORTUGUES mariés le 18 janvier

Amandine Jacqueline CHEVALLIER et Sabrina SANEL mariées le 21 avril

Julien Frédéric Vincent BERGERAN et Aurélie Laurence Hélène JANIN mariés le 5 mai

Paul Antoine SORIA et Carole Christine Anna GUICHARDON mariés le 16 juin

Gwenaël Pierre Yves KERGUNTEUIL et Sophie Elsa Lucie Lilian BARRE mariés le 7 juillet

Gérald CAJON et Lydie COURTOIS mariés le 13 août

Gilbert Jean-Michel BRUYERE et Frédérique PERDRIX mariés le 15 septembre



Décès

Lucien Elie LUVINI décédé le 16 janvier

Brigitte Gabrielle Jacqueline USDSIN décédée le 23 janvier

Bernard BALLAND décédé le 27 janvier

Jeannine Marcelle JOUD épouse CATHELIN décédée le 8 février

Roland RODET décédé le 30 mars

Claude Daniel BOUVARD décédé le 9 juillet

Roland André MOISSONNIER décédé le 10 novembre

Jean Claude Eugène RAVIER décédé le 11 décembre

Liste des Commissions

Intitulé	Contenu	Composition	
Personnel communal	Employés communaux : RH, formations, etc.	<u>Titulaires</u> :	W. Rodemet
Finances	Gestion des comptes communaux – Elaboration du budget	<u>Titulaires</u> :	D. Janin C. Heyberger
Appels d'Offres	Elaboration des appels d'offres	<u>Titulaires</u> :	<u>Suppléants</u> :
		E. Teyssier	W. Rodemet
		C. Owczarek	JL. Favier
		D. Janin	
		<u>Consultant</u> :	C. Heyberger
Urbanisme & Patrimoine	Travaux – PLU – Eglise – Monuments - Service de l'Eau et matériel communal	<u>Titulaires</u> :	D. Pauchet
		G. Majorczyk	JF. Braon
		E. Teyssier	D. Janin
		JC. Ausina	
Vie économique & associative	Sport - Bibliothèque- Associations- Commerçants, artisans et entreprises	<u>Titulaires</u> :	F. Charmetant
		E. Teyssier	C. Owczarek
Affaires Scolaires & Jeunesse	Enseignement – Sou des écoles – Parents d'élèves- Cantine – Transport Scolaire- Périscolaire	<u>Titulaires</u> :	W. Rodemet
		F. Charmetant	
Communication & Nouvelles Technologies	Gazette - Site web – Tourisme – CR municipal- info Priay – Panneau d'affichage – Fibre optique& GSM	<u>Titulaires</u> :	D. Pauchet
		W. Rodemet	E. Teyssier
		S. Capron	
Environnement	Plans d'eau – Camping – Sentiers – Bois	<u>Titulaires</u> :	G. Majorczyk
		JF. Braon	
Réseaux humide et voiries		D. Janin	W. Rodemet
		G. Majorczyk	
Bâtiments et accessibilité		C. Heyberger	D. Janin
Cimetière communal	Règlement - Informatisation	J-C. Ausina	W. Rodemet
Cantine Communale		W. Rodemet	G. Majorczyk
		S. Capron	
CCAS	<i>Organisme indépendant</i>	G. Majorczyk	C. Gracio
		C. Owczarek	L. Deloy
		D. Janin	Y. Rey
		S. Girard	M. P. Guillot
		F. Charmetant	I. Lepinay
		JC. Ausina	G. Heyberger

M Le Maire, Gérard THEVEAUX est président de droit de toutes les commissions

Urbanisme

Nous vivons dans un beau village et sommes aussi de plus en plus nombreux à vouloir s'y établir.

D'une manière générale, la société Française est passée d'un long mouvement d'exode rural à celui du retour vers les campagnes.

Cette redistribution de la population est particulièrement prononcée dans l'Ain sur nos communes de la grande conurbation lyonnaise.

La question de l'habitat à venir se pose donc ici de manière aigüe.

Lorsque l'on traverse le village de Priay et ses hameaux, on constate que malgré la disparité des bâtiments en fonction de leur époque, ceux-ci sont relativement groupés et homogènes. Par ailleurs, les espaces agricoles et les bois qui constituent l'essentiel de notre territoire lui préservent un caractère naturel qui concourt en bonne partie à sa beauté et son attractivité.

Le souhait de vos élus est d'exprimer un projet qui permette pour les années à venir de préserver ces richesses.

C'est dans cet esprit que le conseil municipal a voté en avril dernier la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il s'agit d'un moment fort dans la vie de notre collectivité locale jalonné de réunions publiques à l'occasion duquel vous aurez la possibilité de vous exprimer sur les divers aspects du projet. Dans le cas où vous avez une requête qui concerne votre propriété sur le village, nous vous invitons à écrire en mairie, y compris par messagerie électronique ou venir déposer votre demande/suggestion dans le registre destiné à cet effet. Sachez qu'en tout état de cause, les doléances émises seront publiques et que ce n'est qu'à cette condition qu'elles pourront être prises en compte.

Quelques chiffres pour conclure : Il y a eu en 2017 22 permis de construire et 47 déclarations préalables déposés. En 2018 on recense début novembre 10 permis de construire et 33 déclarations préalables.

Ces chiffres relativement importants pour une commune de notre taille nous font figurer parmi les communes les plus attractives du département.

Gilles MAJORCZYK

Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)



Les CCAS, obligatoires dans les communes de plus de 1500 habitants, sont issus des anciens Bureaux d'Aide Sociale. Créés par une loi du 6 Janvier 1986, les CCAS sont des établissements publics administratifs indépendants percevant une subvention de la commune. Ils sont chargés de la prévention et du développement social dans la commune. Le conseil d'administration du CCAS, composé pour moitié d'élus et pour l'autre moitié d'habitants de la commune, est présidé par M. Le Maire.

Sur Priay, quelques exemples d'actions engagées par le CCAS :

- Gratification de 50 € aux bacheliers de l'année en cours, attribuée sur demande.
- Prise en charge du repas de fin d'année organisé par l'Amicale des Retraités pour les seniors âgés de 75 ans et plus.
- Aides alimentaires et aides au permis de conduire après étude du dossier.

Chaque dossier de demande d'aide est étudié en commission du CCAS qui se réunit tous les trois mois, en collaboration avec l'Assistance Sociale.

Gérard THEVAUX

Fleurissement Communal



Lors de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes et du Fleurissement (CFFF), le bureau n'a pas souhaité se représenter. De ce fait, des élections ont mis en place une nouvelle équipe dirigeante et immédiatement des décisions importantes sont prises comme la séparation du Comité des Fêtes et du Fleurissement.

Le Comité des Fêtes et du Fleurissement devient le Comité des Fêtes de Priay (CDFP) et occupe dorénavant les garages communaux situés parking de la Rivière. Le fleurissement devient communal et est pris en charge par les employés communaux et des bénévoles.

En 2017, Priay a perdu une fleur au concours régional des villages

fleuris. Rencontrant des difficultés à rester dans la course, nous avons décidé de ne plus participer. Cela n'empêche pas le village d'être fleuri et d'innover avec par exemple le pressoir offert par Nicolas COMTET et exposé sur le rond-point en direction de Villette sur Ain, rappelant ainsi que Priay était un village de cavets.

Cette année, la sécheresse et la chaleur ont mis à mal nos plantations que ce soit en jardinières, suspensions ou massifs et cela malgré le dévouement de nos jardiniers. Début Novembre, après un arrachage et l'amendement des terreaux, ont été plantés des myosotis et des pâquerettes semés et mis en godets par les mains des bénévoles. Des pensées et oignons de tulipes ont été plantés au monument aux morts, autour de la Mairie et de l'église.

Mais que faire pendant le repos de la végétation ? Le binage, le désherbage, l'entretien du matériel, la remise en état des bâches de la serre, et puis un peu plus de temps au café le matin.

Entre les bénévoles et les agents communaux, c'est une collaboration à titre gracieux, où l'échange entre collègues permet de s'enrichir de connaissances, de savoir-faire.



En ce qui concerne le fleurissement, nous sommes à la recherche de volontaires, ayant la main verte ou non. Nous vous donnons rendez-vous le Mardi et le Jeudi matin de 8h à 11h30 au local du fleurissement (impasse face à l'église) ou vous pouvez vous renseigner en Mairie.

Meilleurs vœux des bénévoles et employés communaux.

Gérard THEVEAUX

Participation Citoyenne

Le dispositif Participation Citoyenne (aussi appelé Voisins Vigilants) qui a été mis en place sur la commune présente plusieurs avantages :

- Lutter plus efficacement contre la délinquance de proximité,
- Rassurer la population
- Renforcer le tissu relationnel des habitants d'un même quartier
- Améliorer la réactivité des forces de l'ordre
- Constituer une chaîne d'alerte entre les référents et la Gendarmerie.



Après quelques années de mise en place, l'opération Participation Citoyenne a permis à notre commune de voir le nombre de délits régresser.

Aujourd'hui pour être encore plus efficace, nous avons besoins de nouveaux bénévoles, c'est pour cela que nous vous faisons appel pour venir rejoindre une équipe sympathique et dévouée pour sa commune.

Pour tout renseignement merci de contacter la **Gendarmerie de Pont d'AIN** ou éventuellement la Mairie.

La sécurité est l'affaire de tous.

Didier PAUCHET

Eau potable

Le renouvellement du contrat d'affermage du service public de production et de distribution de l'eau potable, signé avec la société SUEZ, a pris effet au 1er janvier 2018 et prendra fin au 31 décembre 2029.

En travaux

Au 30 novembre 2017, renforcement du réseau d'eau potable en fonte de 125 mm sur 940 m et mise en conformité de 3 branchements d'eau potable de Bellegarde aux Carronnières. Le montant de ces travaux est de 161 546 HT, subventionné à hauteur de 20% du Conseil Général et 60% de l'Agence de l'Eau.

Assainissement

Une étude Diagnostic des systèmes d'assainissement collectif a été lancée en 2017 et s'est terminée en avril 2018. Le montant de 61 205 TTC a été subventionné à hauteur de 20% du Conseil Général et de 50% de l'Agence de l'eau.

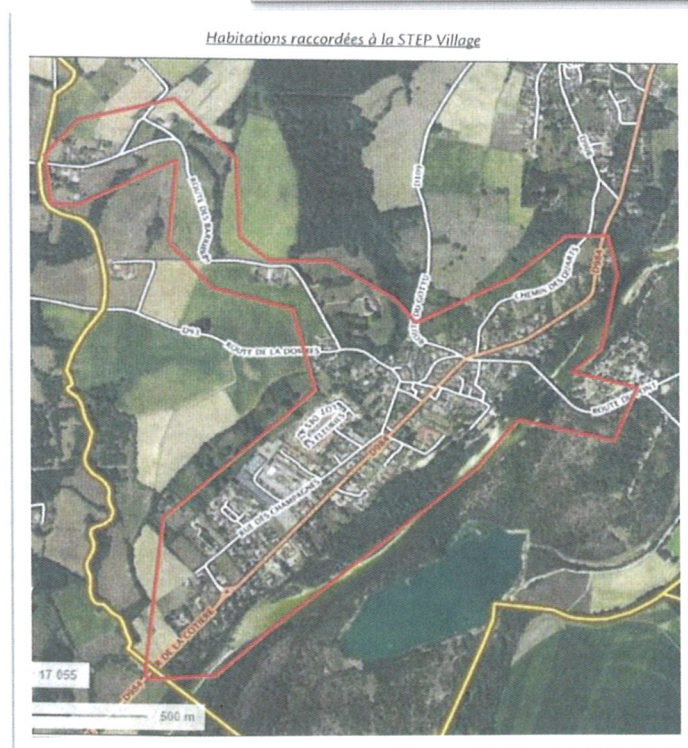
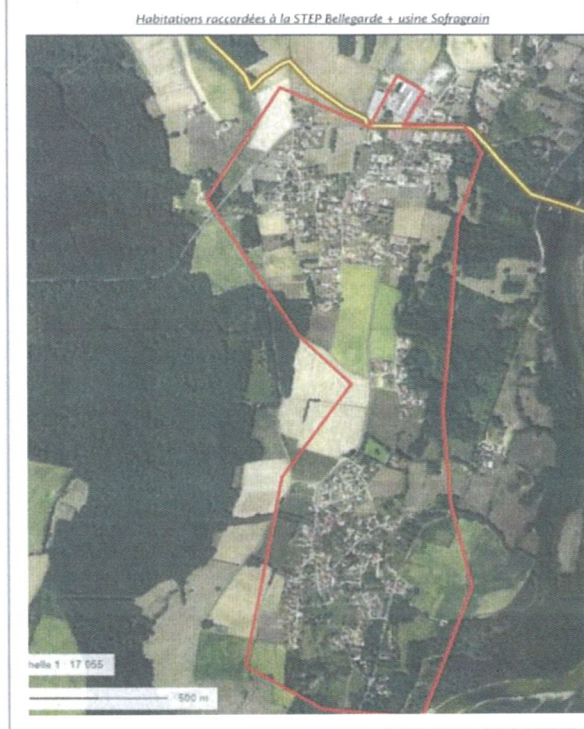
Le résultat met en évidence une quantité importante d'eaux claires parasites permanentes au niveau des deux stations d'épuration.

Un programme d'élimination de ces eaux claires parasites a été établi sur plusieurs années pour une somme globale de 1 545 590 HT, phasé en 4 tranches :

1. Chemins de la Croix et du Sablon du hameau de Bellegarde
2. Rue des Carronnières, RD 90B
3. Route des Tuileries, RD 90
4. Chemins des Charrons, des Rolliettes et du Mas Falcon du hameau des Carronnières

Une demande de subventions au Conseil Général et à l'Agence de l'eau a été votée lors du dernier Conseil municipal en date du 15 octobre 2018.

Daniel JANIN



Secrétaires de Mairie



La secrétaire de Mairie est l'interface entre le citoyen et l'élu, chacun doit travailler dans un esprit de respect mutuel.

C'est cette personne qui met en œuvre ce qui a été décidé par les élus.

Ses qualités sont la polyvalence, la capacité d'écoute.

C'est un travail très exigeant avec des périodes de tension, de difficultés, d'incompréhension et très souvent une législation pointilleuse. Mais ce métier comporte des moments épanouissants quand on est associé du début à la fin à la réalisation d'un dossier, quand on voit son aboutissement.

La secrétaire de Mairie est le premier collaborateur du Maire, elle est loin du rôle de simple exécutant, ses qualités sont nécessaires au bon fonctionnement de la Mairie.

Le Maire n'épluche pas systématiquement tous les dossiers. Le duo secrétaire-Maire doit être basé sur la confiance et l'échange. L'intérêt de chacun étant d'acquérir davantage de compétence au profit de la Commune.

Gérard THEVEAUX

Communication et Nouvelles Technologies - Fibre Optique

L'année 2018 a enfin vu le parachèvement du déploiement de la fibre optique sur le village.

L'aboutissement de ce projet ne s'est pas passé sans heurts et anicroches. Ce qui -déjà- semblait compliqué du point de vue des habitants de la commune a été une véritable course d'obstacle pour la Mairie.

Il y a eu le marathon pour faire signer les dernières conventions de passage de la fibre en façade, en souterrain ou en aérien chez des particuliers. Retrouver les personnes qui étaient concernées, envoyer ou renvoyer les conventions, voire parfois se déplacer avec la convention sous le bras pour faire directement signer la personne... Une bonne occasion pour nous d'approfondir notre relation avec les habitants de la commune !

Il y a eu le long pensum de l'automne : plus d'une centaine de

parcelles pour lesquelles le SIEA n'avait aucune adresse postale à mettre en face ! Là aussi il a fallu user des moyens technologiques mais aussi du bon vieux bâton de marcheur pour se rendre compte sur place et noter l'adresse - enfin l'adresse postérieure à 2007, année de la numérotation des rues sur le village !

Le SIEA a également eu sa part de complication avec la mise à jour du nombre de bâtiments par parcelle, qui ne correspondait pas forcément avec notre cadastre...

En fin de compte, à l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste une tranche de travaux prévus pour le mois de décembre 2018 avec le raccordement des dernières parcelles.

Maintenant commence pour ceux qui désirent se faire raccorder le choix des Fournisseurs d'Accès à Internet ... Enfin, ceux dont l'offre est disponible. Car un FAI en

particulier fait la sourde oreille – à défaut de se la faire tirer ! – pour desservir la commune. Mais l'offre de substitution existe, et d'autres FAI seront certainement plus pressés et serviables pour un service comparable.

L'année à venir devrait être plus calme du point de vue des habitants, mais un autre chantier d'ampleur attend la Commission : la Réglementation Générale de Protection des Données. Un chantier invisible pour le public, mais qui promet de longues heures de travail pour la Mairie.

Wilfried RODEMET



Cantine Scolaire



Depuis sa municipalisation en 2016, la cantine scolaire fonctionne désormais en régime établi. L'année scolaire 2017-2018 a vu la fréquentation continuer à progresser, suivant en cela le nombre d'élèves à l'école. Ainsi, pour une fréquentation moyenne de 105 élèves par jour, il a été servi près de 14 800 repas en tout. L'année scolaire 2018-2019 a commencé avec le même rythme de progression, avec une fréquentation moyenne qui s'établit désormais à 110-115 élèves par service.

La capacité de notre réfectoire commence à arriver à sa limite, et nous allons devoir réfléchir à des organisations nouvelles ou à des solutions plus radicales

pour pouvoir continuer à assurer un service de qualité.

Cette année nous avons aussi mis en place le Portail Parent. Désormais, les inscriptions se font par Internet. Gain de temps pour la Mairie, mais aussi plus de visibilité pour les parents qui accèdent en un clic sur les inscriptions de leur(s) enfant(s) pour l'année complète. Finie l'angoisse de la veille de la rentrée, à se demander si l'inscription a bien été faite pour le lundi !
A noter que cela ne change pas par contre la règle du délai d'inscription ou de désinscription : la veille avant 9h, le mardi avant 9h pour le jeudi, et le vendredi avant 9h pour le lundi.

Wilfried RODEMET

Budgets votés en Avril 2018

Budget communal

	Fonctionnement	1 035 759 €
	Investissement	967 410 € dont :
Dépenses :	Remboursement part capital emprunt	109 700 €
	Travaux et équipements	654 865 €
Recettes :	Excédent de fonctionnement	261 888 €
	Emprunt	300 000 €

Taxes locales

	Taux national	Taux départemental	Taux communal	Produit communal
Taxe d'habitation	24.47 %	18.84 %	09.80 %	203 546 €
Taxe foncière propriétés bâties	21.00 %	15.15 %	10.90 %	154 344 €
Taxe foncière propriétés non bâties	49.46 %	48.43 %	40.08 %	16 072 €

Budget assainissement

	Fonctionnement	321 210 €
	Investissement	398 999 € dont
Dépenses :	Emprunt	10 700 €
	Diagnostic du système assainissement	67 500 €
	Immobilisation en cours (travaux à prévoir après diagnostic)	284 925 €
	Dépenses imprévues	33 707 €
Recettes :	Subventions	46 389 €
	Excédent de fonctionnement	30 792 €
	Excédent antérieur	33 707 €

Nouvelles modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité depuis le 21/03/2017

Les habitants de Priay doivent désormais se présenter dans une des Mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes (stations biométriques). Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle Mairie du département équipée d'un dispositif de recueil (les communes d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux ou Lagnieu en sont équipées, le service instructeur peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous, pensez à vous renseigner avant !). En tant que demandeur, vous pouvez préparer votre démarche en effectuant une pré-demande en ligne, pour cela il faut vous renseigner sur le site **Service-Public.fr**.

La Mairie de Priay ne reçoit donc plus les habitants de la commune pour cette démarche mais peut aider les personnes non munies d'accès à internet à faire leur pré demande.

Liste des communes à proximité équipées d'un dispositif de recueil :

Ain : Ambérieu en Bugey, Meximieux, Lagnieu, Péronnas, Viriat, Villars les Dombes

Passeport biométrique

Seules les mairies de équipées de dispositifs numériques sont habilitées à délivrer des passeports biométriques. Les intéressés ont la possibilité de déposer leur demande dans toute mairie équipée de station biométrique, à condition de récupérer leur titre dans la même mairie. Merci de prendre un rendez-vous au préalable par téléphone ou sur place.

Recensement militaire - dès 16 ans

Toute personne de nationalité française par naissance, âgée de + 16 ans, doit se faire recenser en mairie. Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de son anniversaire et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui-ci.

Se présenter à l'accueil de la mairie, muni :

- ✓ d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- ✓ du livret de famille
- ✓ d'un justificatif de domicile

Un parent peut faire les démarches à sa place, si le jeune est âgé moins de 18 ans.

L'attestation de recensement :

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Attention : Il n'est pas délivré de duplicata. Faire autant de photocopies que nécessaire.

En cas de perte ou de vol, il est possible de **demandeur un justificatif de recensement au centre du service national** dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout **changement de situation**.

Le recensement permet aussi **l'inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Si le jeune n'a pas effectué la démarche de recensement :

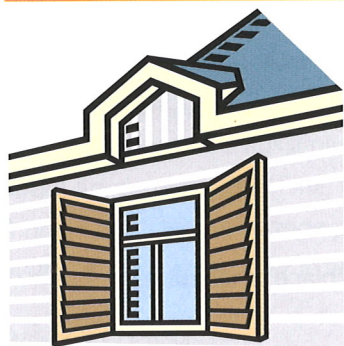
En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- ✓ de ne pas pouvoir participer à la JDC,
- ✓ de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- ✓ de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

EXTENSION DE MAISON OU CONSTRUCTION D'UN GARAGE :

De 5 à 20 m² : une déclaration préalable est obligatoire
Plus de 20 m² ou plus de 40 m² en zone U : vous devez déposer un **PERMIS DE CONSTRUIRE**.

TRAVAUX DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :



Vous faites réaliser des travaux sur une construction existante en créant ou en modifiant l'aspect extérieur, vous devez faire une déclaration préalable.

INSTALLATION D'UNE VÉRANDA OU COUVERTURE DE TERRASSE

De 5 à 20 m² : vous devez faire une déclaration préalable.
Plus de 20 m² ou plus de 40 m² en zone U : vous devez déposer un **PERMIS DE CONSTRUIRE**.

INSTALLATION DE CLÔTURE :

Pour les murs de soutènement aucune formalité n'est requise.
Pour la pose d'une clôture en maçonnerie, vous devez faire une déclaration préalable.

RAVALEMENT DE FACADE :



Vous devez consulter les couleurs autorisées sur la commune et faire une déclaration préalable.

FENÊTRE DE TOIT :

Vous souhaitez poser une fenêtre de toit, une lucarne sur un bâtiment existant, vous devez faire une déclaration préalable.

PANNEAUX SOLAIRES :



Si vous installez des panneaux solaires sur un bâtiment existant, vous devez faire une déclaration préalable.

PERCEMENT OU MODIFICATION DE FENÊTRE :

Vous faites réaliser des travaux sur une construction existante en créant ou en modifiant une ouverture dans le mur, vous devez faire une déclaration préalable car vous modifiez l'aspect extérieur.

PISCINE ENTERRÉE DE 10 à 100 M² :



Si vous construisez une piscine fixe sans couverture, vous devez faire une déclaration préalable.

Vous construisez une piscine fixe avec une couverture (mise en sécurité...), vous devez faire une déclaration préalable.
Vous construisez une piscine fixe avec une couverture modulable d'une hauteur de plus de 1,80 m ou une couverture fixe de plus de 2m de haut, vous devez déposer un **PERMIS DE CONSTRUIRE**

AMÉNAGEMENT D'UN PUIT :

Vous construisez un puits, vous devez faire une déclaration spécifique pour ce type d'ouvrage en Mairie.

CHANGEMENT DE DESTINATION :

Les changements de destination d'un bâtiment existant doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou un permis de construire si changement de destination avec modification de façades ou avec modification des structures porteuses.

LES SERRES :

Les serres d'une hauteur supérieure à 1,50 m et inférieure à 4 m et dont la surface n'excède pas 2000 m² doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

PROPRETE – OBLIGATION DES RIVERAINS

- En cas de neige ou de verglas, les habitants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. Les habitations qui ont un toit versant sur la voie publique doivent être équipées de dispositifs adaptés pour éviter la chute de neige ou de glace.
- Les riverains doivent débayer le trottoir adjacent au bien dont ils ont l'usage. Cela implique notamment de ramasser les feuilles mortes et humides afin d'assurer la sécurité des piétons.
- Les parcelles non bâties ne doivent pas être laissées en friche. Les propriétaires ont l'obligation de dégager les terrains des ronces, herbes folles, buissons, etc...

Le Relais et Tremplin : Conteneur de Point d'Apport Volontaire (Parking Chemin du Boudre)

Ce conteneur sert à récupérer les textiles (habits, linges de maison, chaussures...) en état ou abîmés mais non souillés, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...). Les plus beaux des articles collectés sont vendus à petit prix dans les boutiques Ding Fring pour les personnes défavorisées. Boutique Ding Fring la plus proche, se renseigner sur www.lerelais.org. Le reste est broyé pour en faire de l'isolation pour l'habitat en panneau, rouleau, vrac à souffler... Metisse, gamme d'isolation thermique et acoustique non irritante, certifiée ACERMI (échantillon disponible en mairie), renseignement sur www.isolantmetisse.com ou par mail metisse@lerelais.org ou par téléphone 03 21 69 40 77.

UTILISATION DU MATERIEL DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008. Sont autorisés :

- Jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

ADRESSES, JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Carte de déchetterie obligatoire à demander au secrétariat de mairie

	JOURS	HORAIRES
JUJURIEUX	Lundi – Mercredi – Vendredi	14 h à 18 h
	Samedi	8 h à 12 h et 14 h à 18 h
PONCIN	Mardi – Jeudi – Vendredi	14 h à 18 h
	Samedi	8 h à 12 h et 14 h à 18 h
PONT D'AIN	Lundi – Mercredi – Vendredi	14 h à 18 h
	Samedi	8 h à 12 h et 14 h à 18 h

Aux nouveaux habitants de Priay

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, sacs jaunes, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

CHATS ERRANTS

Devant l'accroissement significatif de la population de chats errants, la commune de Priay a signé une convention avec la Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA), sise à MARENNES (69).

Dans les mois qui viennent, l'application de cette convention appelée « Chat Libre » entraînera une campagne de récupération des félins divagants sur le territoire de la commune.

Mais la limitation de la population des chats errants est avant tout l'affaire des propriétaires des chats domestiques, car un seul couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en quatre ans !

Et une stérilisation est beaucoup moins douloureuse que quatre ans de portées successives pour une minette, et beaucoup moins risquée qu'aller « courir la guenille » au risque de se perdre ou pire encore pour un mâle.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie en indiquant le plus précisément possible sa localisation.

Tarifs des Locations des Salles (du 01/01/2019 au 31/12/2019)

Monsieur Jean Claude AUSINA est chargé de gérer l'utilisation de la salle des fêtes. Vous devez le contacter au 06.61.48.46.21 pour la remise des clefs et du matériel. Pour la location, se renseigner en mairie.

Salles des Fêtes

Habitants de Priay et associations locales :	
Repas d'associations, conférences ou autre	166 €
Bal, repas de mariage et divers	274 €
Forfait chauffage	78 €
Forfait location vaisselle	30 €
Forfait nettoyage*	60 €
Caution	500 €

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location (incluant le chauffage), déposer un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une attestation d'assurance. (*) En cas de nettoyage non fait, le forfait sera demandé.

Associations des communes extérieures :	
<i>La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :</i>	
Conférence ou autre sans lunch ou spectacle	206 €
Conférence ou autre avec lunch	274 €
Forfait chauffage	78 €
Forfait location vaisselle	30 €
Forfait nettoyage*	60 €
Caution	500 €

Salle de la Rivière

Depuis Septembre 2018, la salle n'est plus louée aux particuliers, à cause des nuisances engendrées auprès du voisinage. Elle ne reste disponible que pour les associations et pour les activités scolaires et périscolaires.

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1.50 €

Stationnement divers et/ou emplacement pour animations ou vente : 40 €

Tarifs Cimetière



Taxe d'inhumation	55 €
Concession simple :	
15 ans	134 €
30 ans	185 €
Concession double :	
15 ans	267 €
30 ans	371 €
Concession pour les casiers du columbarium :	
5 ans	178 €
10 ans	296 €
20 ans	588 €
30 ans	880 €
Jardin du souvenir :	
Taxe de dispersion des cendres	50€

Information sur les risques du monoxyde de carbone



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation

du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr - Sante Publique France

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr - Sante Publique France

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- **N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.**
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr - Sante Publique France

Déchets : les bonnes pratiques du citoyen

Que mettre dans ma poubelle d'ordures ménagères ?



Les déchets de cuisine
Les papiers usagés
Les emballages non recyclables

Ces déchets seront envoyés dans l'usine de méthanisation OVADE (La Tienne à Viriat). La partie valorisable sera transformée en électricité, chaleur et compost.

⚠ À ne pas mettre dans ma poubelle

Les « recyclables » : verre, emballages ménagers, papiers, textiles

Les déchets acceptés en déchèterie : déchets « nocifs », toxiques, électroménager, encombrants, cartons, ferraille, bois, déchets verts...



Les principaux déchets indésirables pour OVADE

➤ Le verre

La matière abrasive endommage les équipements de l'usine lors du tri.



**BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE :
À TRIER ET DÉPOSER DANS LES COLONNES DE TRI DU VERRE**

À TRIER ET DÉPOSER DANS LES COLONNES DE TRI DU VERRE



**VAISSELLE, VITRAGE, AMPOULE :
À PORTER À LA DÉCHÈTERIE**

À PORTER À LA DÉCHÈTERIE

➤ Les textiles

Ils forment d'énormes amalgames de déchets entremêlés, qu'il faut évacuer à l'aide d'engins.



Textiles (non souillés) :
vêtements, draps et linge de maison,
chaussures liées par paire

- Revente, troc, don
- Conteneurs : Le Relais ou Tremplin

Les vêtements réutilisables sont vendus.



Les affaires abîmées, trouées, usées sont transformées en panneaux isolants ou en chiffons pour l'industrie.

Les déchets nocifs



Ils contiennent des substances toxiques, qui rendraient inutilisable le compost issu d'OVADE.

Déchèterie	Grandes surfaces ou déchèterie	Pharmacie
Produits ménagers Produits de bricolage et de jardinage Ustensiles de peinture, textiles souillés par ces produits...	Appareils électriques, électroménager Piles Lampes, néons Cartouches d'encre	Médicaments DASRI

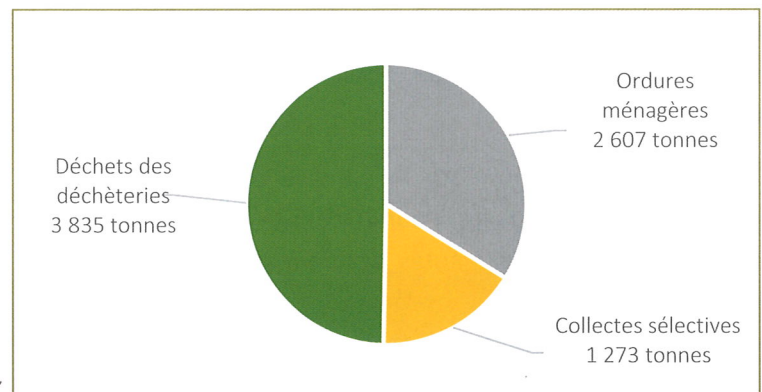
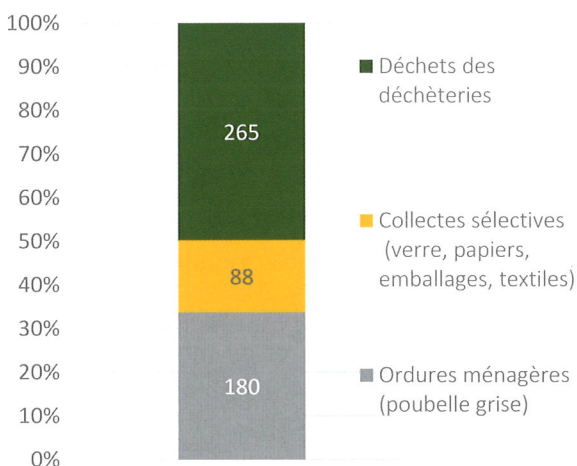


Pour en savoir plus : www.organom.fr/particulier/territoire/les-bons-gestes

Les déchets collectés en 2017 sur le territoire



en kg/habitant



ENVIRONNEMENT

PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 460 €

Nouvelles installations : 2 300 €

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un syndicat mixte compétent dans la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) par transfert de compétences des intercommunalités suivantes : Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse, Communauté de Communes de la Dombes, Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Haut Bugey Agglomération, Communauté de Communes du plateau d'Hauteville, Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, Communauté de Communes de la Petite Montagne, Communauté de Communes de la Région d'Orgelet, Communauté de Communes Porte de Jura. Le SR3A a été constitué le 1er janvier 2018 et œuvre sur les bassins versants du Suran, du Lange/Oignin, de l'Albarine, de la Vallée de l'Ain de l'aval du barrage de Coiselet à sa confluence avec le Rhône et des affluents du Rhône de la commune de Lagnieu à celle de Lhuis.

Il agit pour le maintien ou l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylve, lacs, zones humides, la prévention des inondations, la gestion de la ressource et la sensibilisation du grand public en priorisant sur le jeune public.

Le SR3A est financé par la cotisation de ses membres (communautés de communes et d'agglomération) et les subventions (agence de l'eau, conseils départementaux, région, état, Europe).

La cotisation est basée sur le nombre d'habitants au prorata du bassin versant. Pour 2018, elle a été de 6.40 €/habitant. Les communautés décident de payer leurs cotisations soit via leur budget général, soit via une recette dédiée et affectée : la taxe GEMAPI.

Enfin le SR3A recevra la labellisation « EPAGE » (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) en janvier 2019, 1^{er} dans le bassin Rhône Méditerranée et Corse.

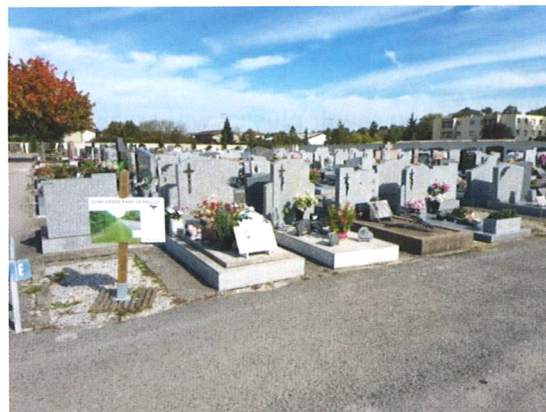
Pour connaître nos actions, vous pouvez suivre la page facebook du SR3A @sr3ainavalaffluents

Les exemples d'actions menées en 2018

Ensemble du Territoire

Intercommunalités concernées : CA du Bassin de Bourg en Bresse, CC de la Dombes, CC de la Plaine de l'Ain, Haut Bugey Agglomération, CC du plateau d'Hauteville, CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon, CC de la Petite Montagne, CC de la Région d'Orgelet, CC Porte de Jura

Les Plans de désherbages communaux



PDC_Cimetiere-Amberieu_Credit@SR3A

Les pesticides, ou produits phytopharmaceutiques, détruisent « les mauvaises herbes », les parasites ou les maladies. Mais cela n'est pas sans risques ni sans conséquences sur l'environnement et la santé publique. Les 150 communes du territoire du SR3A ont fait l'objet d'une proposition d'accompagnement par un prestataire recruté par le syndicat.

Votre commune a décidé de faire évoluer ses pratiques d'entretien des espaces verts et de mettre en place un plan de désherbage communal. Il permet de faire le point sur les pratiques de désherbage et les objectifs d'entretien des espaces, de cibler des zones qui présentent un risque élevé pour la ressource en eau et de définir des stratégies plus respectueuses de l'environnement, de la santé des applicateurs et des habitants.

Qu'est-ce que cela change pour ma commune ? Une gestion différente des espaces communaux que vous percevrez au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du plan de désherbage. Il s'agira par exemple de revégétaliser ou tondre différemment certaines zones et de réaménager des espaces publics afin qu'ils redonnent la part belle à la végétation spontanée et à la biodiversité.

Les animations scolaires

Les 170 écoles du territoire ont été sollicitées pour participer au programme de sensibilisation mis en place par le SR3A. Un catalogue des animations offertes (hors coût de transport lié à l'animation) pour l'année 2018-2019 a été envoyé à chacune. Il fait appel à des intervenants spécialisés dans le domaine de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable : l'Association de Gestion des Espaces Karstiques (AGEK), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Jura, le Comité Départemental de Spéléologie (CDS 01), la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de l'Ain (FRAPNA), et la fédération départementale pour la pêche et les milieux aquatiques (FDPPMA Ain).



Anim-SCo_Crédit@J.bluteau

Opération Zéro Déchet sur les rives de l'Ain

Jusqu'à présent sur les berges de la rivière d'Ain comme ailleurs se trouvaient des poubelles destinées à recevoir les déchets des touristes venus passer une journée au calme.

Des poubelles qui souvent débordent en fin de journée, et de plus sans aucun tri de fait, ce qui oblige nos employés communaux à ramasser et trier deux fois par semaine de début Juin à fin Août.

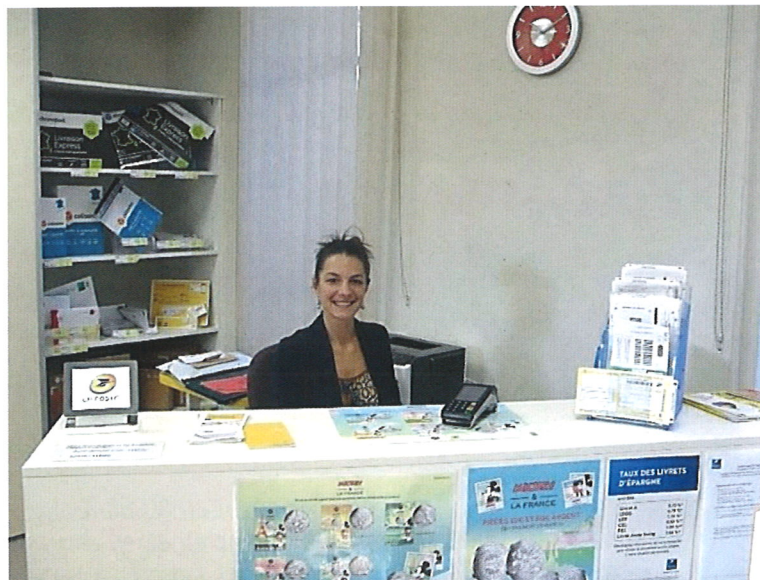
Pour y remédier, plutôt que d'augmenter le nombre de poubelles et de ramassages, il a été décidé de choisir une voie différente : suppression de toutes les poubelles.

La communication sera faite par le biais de panneaux sur place, incitant à ramener les déchets avec soit pour éviter la formation d'un dépôt sauvage d'ordures à ciel ouvert. La verbalisation des contrevenants sera dans un deuxième temps envisagé.



Crédit photo : Le Progrès

L'Agence Postale Communale



Depuis le 15 Mai dernier, la Mairie de Priay propose un nouveau service au sein de ses locaux : l'ouverture d'une Agence Postale Communale.

Les horaires d'accueil du public sont les mêmes que pour la Mairie : les mardis, mercredis, jeudis et samedis matin de 8h30 à 11h30.

Vous pouvez acheter des timbres, des enveloppes « prêt-à-poster » et des emballages pour vos colis.

Il vous est également possible de déposer vos lettres et colis et de retirer vos instances (lettre recommandée, colis).

Pour les clients de la Banque Postale, un service financier vous permet d'effectuer des retraits d'espèces (jusqu'à 350€ par semaine).

Commémoration du 11 Novembre



L'année 2018 a été l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice du 11 Novembre. Notre commune n'a pas été épargnée par ce conflit qui fit 18.6 millions de morts tant militaires que civils.

Priay a mis en avant la mémoire des soldats qui se sont sacrifiés pendant ces quatre années de conflit. La cérémonie de ce dimanche 11 Novembre 2018 a pris un tour particulier. Outre le

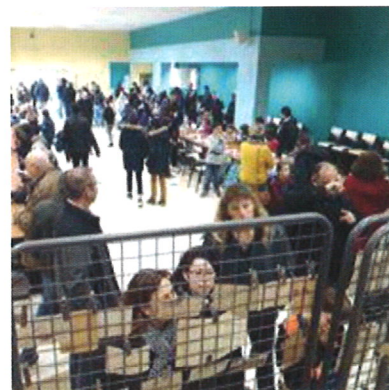
traditionnel défilé depuis la Place Laurent Ferrand, le dépôt de gerbe et la lecture des lettres de Poilus par les enfants de l'école de Priay, ceux-ci ont également chanté la Marseillaise, et les élus ont déclamé le nom des Morts pour la France inscrits à jamais dans la pierre du monument.



Après le cortège de retour à la place Laurent Ferrand, accompagné par l'Harmonie Pondinoise, les participants à cette cérémonie de commémoration ont été invités au vin d'honneur et aussi à admirer les souvenirs

(archives, casques, lampes, etc.) exposés dans la salle des fêtes.

Le monument de la Grande Guerre du cimetière a lui aussi été honoré par le dépôt d'une gerbe.



Nous remercions Claude Colomin, Roger Bouvard, Jacques Genoud, Louis Morel, Albert Bornachot et Geneviève Bouvard pour leur aide dans la consultation des archives et le prêt de leur matériel pour l'exposition

Le Marché



Le samedi matin de 8h30 à 12h, s'installent sur la Place Laurent Ferrand 2 commerçants du marché.

Nous trouvons un boucher-charcutier-traiteur et un fromager-primeur.

Leurs camions réfrigérés sont bien achalandés permettant ainsi des achats de produits frais d'une semaine à l'autre.

Vous aurez la qualité, un accueil avec le sourire.

Merci à nos commerçants.



Travaux Accessibilité Mairie

Dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments publics, la modification des locaux de la Mairie a été réalisée entre octobre 2017 et mars 2018.

Les travaux ont permis de transférer l'ensemble du secrétariat au rez-de-chaussée et de créer un local pour l'Agence Postale.

Huit entreprises sont intervenues pour mener à bien ce projet dont 4 de Priay : Ets LCA - plâtrerie peinture, Ets LUVINI - Faux plafonds et sols PVC, Ets CHARMETTANT - Plomberie Chauffage Désenfumage et Ets CANALE - Electricité.

Le montant global des travaux s'est élevé à 117 797 € TTC.

Nous avons pu bénéficier des subventions suivantes :

- DETR (Etat) : 17 298 €
- La Poste : 20 000 €

Le premier étage accueille le bureau du Maire, les anciens bureaux du secrétariat sont devenus une salle de réunion de 5 à 6 participants ainsi qu'un petit bureau pour la cantine scolaire.

Pour rappel, les horaires d'ouverture au public sont les suivants : les mardis, mercredis, jeudis et samedis matin de 8h30 à 11h30.

Raid Vélosolex® Dole- St Tropez



Mardi 17 Juillet, la place Laurent Ferrand a été le point d'étape du raid Dole St Tropez en Velosolex.

Il y avait 14 Solex au départ (et à l'arrivée), pour environ 740 kms au total, pendant 5 jours et demi.

Ce raid s'est déroulé en 6 étapes : Poncin, Roybon, Luc en Diois, Gréoux les Bains, Fréjus, et Saint Tropez

Le matériel de camping et l'assistance étaient répartis dans plusieurs véhicules qui les ont accompagnés durant tout le voyage.

La plus longue étape était de 160 kms dans la journée.

Pacifier la vitesse

Instaurer la traversée des hameaux et du Bourg à 30km/h semble être une mesure impopulaire mais il s'agit, selon les spécialistes, « d'apaiser la ville ».

Bien que je n'aie pas à ma connaissance d'accidents piétons ni de véhicules depuis une dizaine d'année, il est important de mettre un frein à ces chauffards, qu'ils « lèvent le pied ».



Nous devons partager l'espace public, un jour piétons un jour chauffeurs.

Il appartient au Maire de décider s'il convient ou non de réduire la vitesse des véhicules, certaines Communes vont encore plus loin en créant des zones limitées à 20km/h. Ce sont des espaces annoncés par des panneaux où se croisent librement les piétons, les cyclistes et les véhicules. Le piéton est prioritaire et le cycliste l'est sur l'automobiliste dans ces cas-là.

La limitation de vitesse doit répondre à une urgence de sécurité même si c'est une mesure qui divise les habitants.

Le Maire,
Gérard THEVEAUX

Commerces, artisans et industries

Métier	Nom	Chef d'entreprise	Adresse	Téléphone	Adresse mail	Site Web
Boulangerie- Pâtisserie	L'ami de Pain	Sylvain LANDES	48, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.61.07	boulangelandes@wanadoo.fr	
Restaurant	La cuisine d'Augustine	Nathalie GIROUD	7, Rue de la Rivière	04.74.46.80.57		www.lacuisinedaugustine.fr
Bar Tabac	La Truite à L'Ombre	Patrice CHAIGNE	156, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.62.70		
Traiteur – Location de salle	La Fricassée	Romain CALLIER	195, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.60.55		
Pizzeria	Pizza Kris		Place Laurent Ferrand	09.50.66.18.50		
Miel - Production et vente	Rucher des Charrons	Louis et Bruno FORAY	103, Chemin des Charrons	04.74.39.06.03		www.rucherdescharrons.fr
Agence de magasins	SARL A2ML	Jean François et Max LEPINAY	322, chemin de Bel-Air	06.87.48.22.50	a2mlepinay@orange.fr	
Agence Immobilière	Côtière Habitat		38, place Laurent Ferrand	04.74.35.28.44	contact@cotierehabitat.fr	
Agence Immobilière	AINTER IMMO		718, Grande Rue de la Côtière	04.27.50.05.16 06.87.77.23.57	contact@ainter-immo.com	www.ainter-immo.com
Animation-DJ	Gilles Bonant Production	Gilles BONANT		04.74.35.59.27 06.15.40.08.69	gbpproduction01@gmail.com	www.animation-production.fr
Auto-Ecole	Auto Ecole Priaysienne	Éric TEYSSIER	380, Grande Rue de la Côtière	09.80.48.13.02 06.01.90.52.61	auto-ecole-priay@laposte.net	
Coiffeur	Salon Aquarelle		109, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.03.18		
Coiffeur	Salon Isabelle	Isabelle BOUVARD	42, Place Laurent Ferrand	04.74.35.63.84		
Esthéticienne à domicile	Esthétiquement Luce	Luce PROMAYRAT	76, Rue des Carronières	06.21.73.25.09	luce.promayrat@gmail.com	

Couture	Léa Chiffons	Véronique COULON	30, Rue de l'église	04.74.35.49.87	
Broderie	Brod'Loisirs	Christine LUVINI	170, Route de Genève	06.25.43.28.38	christineluvini01@gmail.com www.broderie-personnalisee.fr
Art - Thérapie	Atelier Des Sablons	Nathalie MEUNIER	327, Chemin des Sablons	06.70.90.35.99	atelierdessablons@gmail.com meuniernathalie.wixsite.com/art-therapie-sablons
Magnétisme - Reiki	Sylphide magnétisme	Carole MUSSARD	120, route des Carrons	06.74.71.06.60	sylphide.magnétisme@gmail.com
Sophrologie	Corinne BOUVIER - DI CESARE		19, Passage de l'Ecotay	06.22.88.65.59	
Informatique	Ambition Informatique	Cédric MAILLARD	1825, route de Certines	04.28.41.20.00 06.33.04.87.08	contact@ambitioninformatique.fr www.ambitioninformatique.fr
Informatique - TNT - Satellite	ADM01	Eric POUJADE	La Renardière - 34, Chemin des Batisses	06.78.84.57.15	adm01@k-net.fr
Création Web - Graphisme	Proxitec Création	Sacharalen CAPRON	948, Grande Rue de la Côtière	06.60.25.62.97	contact@proxitec-creation.fr www.proxitec-creation.fr
Enseigne- Impression Numérique	Publi-City AVENGOZAR	Christopher AVENGOZAR	26, Lotissement les Allées Fleuries	06.28.47.46.31	
Hébergement- Gite	Gite Rural	Rémi PUJELAT	82, Montée de Bellegarde	04.37.61.10.09	info@gite-lermitage.com
Hébergement- Gite	Gite Rural	Gilles MAJORCZYK	1271, Route de Genève	09.60.10.36.66	gilles.majorczyk@wanadoo.fr
Camping	Camping l'Escapade	Anthony JEDRZEJSKI	691, Route du Pont	04.37.86.47.13	direction@camping-ain.fr www.camping-ain.fr
Armurerie	Armurerie des Dombes		Les Carronnières	04.37.61.03.19 06.13.17.93.58	armureriedesdombes@orange.fr www.armureriedesdombes.fr
Articles Pêche- Chasse	Le Thymallus	Gérald GARCIA	873, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.40.06 06.29.93.39.44	thymallus@wanadoo.fr
Manufacture- matériel de pêche	Prat-Pêche- Priay		46, Impasse Sainte Barbe	04.74.35.40.55	

Commerce- Antiquités	La Chine de Martine	80, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.40.05
Paysage	CBP Chaleard Bois Paysage	Aurélien CHALEARD Biez	06.89.25.13.23
Paysage Elagage	Dombes Environnement	Anthony MATHIEU Carronnières	04.74.61.73.38 06.13.17.93.58
Paysage Elagage	GPG Paysages	Gilles POULET-GEORGES 210, Chemin du Ménéil	04.37.61.08.59 gpgpaysages@orange.fr
Paysage Elagage	Rouvière Elagage	Kevin ROUVIERE 32, Chemin de la Forge	06.62.94.53.68 rouvierekevin@yahoo.fr
Paysage Elagage- Ramonage	Priay Paysages et Ramonages	Baptiste DECHAUME 837, Grande Rue de la Côtière	04.74.39.07.03 www.paysagiste-amberlieu-en-bugey.fr
Fournitures Industrielles	Formarec	Eric SCHAEFFER Chemin des Sablons	04.74.40.79.95 www.formarec.com
Manufacture- Mobilier de bureau	ROBY S.A.	Alain ROBY La Blanchère	04.74.38.24.22
Economiste de la Construction	Eco-Batir	Alain TILLY 176, Chemin de la Croix	06.99.81.06.05 atilly@eco-batir.fr
Electricité - Climatization	SARL Jacquiod	Olivier JACQUIOD Commandières	04.74.35.67.43 06.86.04.69.79
Electricité	Canale Christophe	Christophe CANALE 420 Bis, Chemin du Mas Falcon	04.74.39.18.47
Plâtrerie- Peinture	Plâtrerie Peinture Luvini	Bruno LUVINI 148, Chemin des Bâtisses	09.87.27.16.79 06.25.11.22.77
Peinture	Jordan Serraille	Jordan SERRAILLE 394, Grande Rue de la Côtière	06.86.94.07.99 jordan.serraille@gmail.com
Rénovation - Peinture	LCA	Lionel CHARPENTIER 13, Chemin du Lavoir	06.30.82.97.46 charpentier_lionel@yahoo.fr
Menuiserie, Bois	Atelier Bois	Xavier MARQUES 733, Grande Rue de la Côtière	04.74.61.06.99 06.83.10.62.63
Menuiserie	Ain Poselec	Frédéric LEDUC 102, Rue des Champagnes	06.50.22.97.29 ainposelec@free.fr

Chauffage Plomberie	Yoann Berry	Yoann BERRY	332, Chemin du Mas Falcon	06.70.20.14.91
Chauffage Plomberie	SARL Charmetant	François CHARMETANT	881, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.45.28 sarlcharmetant@orange.fr
Chauffage Plomberie	Proxitec Services	David CAPRON	948, Grande Rue de la Côtière	04.74.36.23.76 proxitec.services@online.fr www.proxitec-services.fr
Chauffage Plomberie	Viot Dorian	Dorian VIOT	45, Impasse des Mésanges	06.30.58.35.34
Chauffage Plomberie	AVS F.Brune	Franck BRUNE	13 b, allée des Sapins	04.74.36.05.65 06.82.94.71.05
Plomberie	Plomberie des Perrières	Osman KOC	634, Rue des Champagnes	06.66.92.95.74 plomberiedesperrieres@hotmail.fr
Maçonnerie	Sylvain Vauday Maçonnerie Rénovation	Sylvain VAUDAY	41, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.11.89 06.15.47.31.65
Réseaux pour fluides	RESO	Bernard PAQUELET	60, Charrière du Tour	04.37.86.06.37 06.31.74.47.44
Industrie Plasturgie	Styl'Monde SA		400, Rue des Champagnes	04.74.35.66.25 www.stylmonde- thermoformage.com
Garagiste	Priay Auto Service SARL	Tonio BARBOSA	676, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.65.48 www.ad-auto.fr/garage/garage-ad- expert-priay-auto-service
Serrurerie- Métallerie	Entreprise MANGA	Gerald POULARD	516, Grande rue de la Côtière	06.73.61.11.33 geraldpoulard@gmail.com
Notaire	SCP Bouvard	Pierre BOUVARD	238, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.60.33
Taxi	Taxi Priaysien	Corinne CHAUMONT	369, Route des Tuilleries	06.19.95.11.60

Renseignements utiles

MAIRIE	04.74.35.67.25
Permanences le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30	Fax 04.74.35.49.36
Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays de Cerdon	04.74.37.13.32
GENDARMERIE Pont-d'Ain 9, Rue Philibert Le Beau	17 ou 04.74.39.10.55
POMPIERS	18
SANTE	
Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard à Ambérieu en Bugey	15
Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
Docteur Jean-Hervé MEYER - 332 Grande Rue de la Côtière Lundi-Mardi-Vendredi 9h-12h sans RDV ; 15h30-19h sur RDV	04.74.35.66.43
Docteur DUPLESSY Lilie - 332 Grande Rue de la Côtière Mardi 9h-12h, 15h-18h ; Jeudi 9h-12h, 15h-18h ; Vendredi et Samedi 9h-12h. Sur RDV exclusivement	04.74.35.46.16
Docteur RIGOLLET Charlène - 332 Grande Rue de la Côtière Lundi, Mardi, Jeudi 9h-12h 14h-18h ; Mercredi 9h-13h. Sur RDV exclusivement	06.10.15.28.55
Pharmacie : Emilie BOZON - 332 Grande Rue de la Côtière Du lundi au vendredi 9h-12h 14h30-19h00. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h	04.74.35.60.19
Kinésithérapeute : Guillaume DAGUET - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.38.55.24 07 88 21 31 32
Psychologue Nathalie PERSOUD - 332 Grande Rue de la Côtière Mardi, Mercredi, Vendredi 9h-12h30 15h-19h ; Samedi 9h-12h30	04.74.37.55.00
Dentiste : Éric Maître - Lydie LABRUNIE - 332 Grande Rue de la Côtière Du Lundi au Vendredi 9h30-12h 14h30-19h ; Samedi 9h30-12h	04.74.35.10.36
Ostéopathe : Anne KLOUDA - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.39.90.75
Infirmière : Patricia MURE - 332 Grande Rue de la Côtière	06.25.65.03.52
Infirmière : Rithida NACHAMPASSAK DELBEE - 332 Grande Rue de la Côtière	06.16.35.23.77
Infirmière : Corinne DE SA - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.35.64.22 ou 06.72.92.95.30
Infirmière : Muriel ECOCHARD - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.35.64.22 ou 06.18.23.73.82
Résidence pour Seniors autonomes : Jardins de Monal 55, Allée des Peupliers à Priay	04.27.41.60.15
Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse - 900 route de Paris à Bourg-en-Bresse	04.74.45.46.47
Clinique Chirurgicale Docteur Convert 62 avenue de Jasseron à Bourg-en-Bresse	08.26.30.12.34
Hôpital Privé d'Ambérieu-en-Bugey - En Pragnat Nord	04.74.38.95.95
Assistante Sociale de Pont-d'Ain - Point Accueil Solidarité 16 rue du 1er Septembre 1944 à Pont d'Ain	04.74.39.07.21

SOS Enfance Maltraitée	119
SOS Femmes Battues	3919
PREFECTURE : 45 avenue Alsace Lorraine à Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00
RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES Am Stram Gram, 5 Rue Louise de Savoie à Pont d'Ain	04.37.63.23.11 ram@ain-cerdon.fr
ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY	04.74.35.40.00
COLLEGE Louise de Savoie Pont-d'Ain –5, rue Emile Le Breus	Tél : 04.74.39.08.21 Fax : 04.74.39.10.77
C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain 5, rue Louise de Savoie	Tél/Fax : 04.37.63.23.16 clpontdain@ain-cerdon.fr
ACCUEIL PERISCOLAIRE	04.74.37.52.78
BUREAU DE POSTE de Pont d'Ain 8, Rue Louise de Savoie 01160 PONT D'AIN Ouverte du Lundi au Vendredi 9h-12h, 14h-17h30 et Samedi 9h-12h	04.74.39.76.10 ou 36 31
AGENCE POSTALE COMMUNALE – Priay : Mairie de Priay Mardi – Mercredi – Jeudi – Samedi de 08h30 à 11h30	04.74.35.67.25
FISCALITE : Centre des impôts Bourg-en-Bresse, 5 Place de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse Lundi au Jeudi 8h30-12h 13h30-16h ; Vendredi 8h30-12h	04.74.45.86.00
Perception à Pont d'Ain - 25 rue Louise de Savoie Du Lundi au Mardi et le Jeudi 8h30-12h 13h30-16h00 – fermé le Mercredi et Vendredi	04.74.39.04.75
E.D.F. : En cas de panne à votre domicile, consultez votre facture.	
ENEDIS (Ex ERDF) Réseau et lignes électriques	09.69.32.18.55
SUEZ - LYONNAISE DES EAUX : Béligneux	
Service Client	09.77.40.94.43
Urgences Service des Eaux	09.77.40.11.33
SNCF ligne directe, Tous les jours de 7h à 22h	36.35
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Antenne Bresse Revermont 23, Rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse	04.74.45.62.37
PAROISSE : Pont d'Ain	04.74.39.03.65

PRESSE

Le Progrès : Mireille HUQUET	06.71.64.66.95 huquet.mireille@range.fr
Le Journal du Bugey : Laurent MORENS	07.83.31.66.00 lmorince@gmail.com
La Voix de l'Ain : NOUS RECHERCHONS UN CORRESPONDANT	accueil@voixdelain.fr

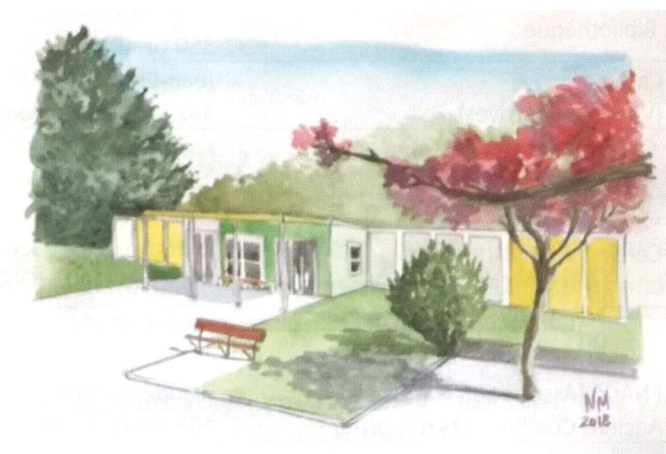
.....> L'école de Priay

L'école de Priay compte 215 élèves répartis en 9 classes de la petite section au CM2. L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants et 3 ATSEM.

En septembre 2018, de nouveaux locaux modulaires ont accueilli les élèves des classes de GS et CP ce qui a permis la création d'un dortoir et d'une salle réservée au périscolaire.

Cette année, notre école s'est investie dans un projet collectif et citoyen par :

- ✓ La découverte de notre environnement proche :
 - *Les paysages de la Dombes lors d'une randonnée (classes élémentaires)*
 - *Sortie à la ferme de Chalonne*
 - *Sortie « Au pré de mon âne » et découverte de la flore sur les hauteurs de Jujurieux*
- ✓ La participation à la cérémonie du 11 Novembre
- ✓ Un projet intergénérationnel avec les séniors de la résidence de Monal



Un projet
collectif et
citoyen

De même, elle a organisé un parcours culturel et sportif pour ses élèves :

- ✓ Sorties au festival de musique baroque d'Ambronay
- ✓ Sorties au théâtre de Bourg en Bresse
- ✓ Sorties au cinéma dans le cadre du ciné lecture
- ✓ Projet marionnettes avec l'aide d'une marionnettiste
- ✓ Découverte du golf à l'école et journée au golf de la Sorelle
- ✓ Participation à des rencontres sportives (classe de CE2)
- ✓ Séances de natation au centre nautique d'Ambérieu (2 classes)
- ✓ Découverte de l'activité cirque avec l'intervention de CIRQ'en FleuR

Liste des associations

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT
Ain'stant Famille	Bérénice MACRI FALCONNET Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY	06 61 43 11 16 contact@ainstantfamille.org
AIP (Association Interprofessionnelle De Priay)	Emilie BOZON	pharmaciedepriay@free.fr
Amicale Boules	Claude CUVELIER 167, rue de la Mairie 01240 CERTINES	04 74 22 02 72 - 06 12 37 93 12 helene.aupecle01@sfr.fr
Amicale De Chasse Communale De Priay	Arnaud REVERDY 100, rue des Guers 01160 PRIAY	06 88 37 82 17 arnaud.reverdy01@orange.fr
Amicale Des Retraites	Alain HUQUET Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY	06 75 98 07 70 huquet.mireille@orange.fr
Bibliothèque	Catherine GAGEZ 350 Grande rue de la Côtière 01160 PRIAY	bibliotheque.priay@yahoo.fr
Carbu (Voitures Sportives)	Jean-Claude SEPTIER 382, rue des Carronnières 01160 PRIAY	06 10 14 38 53 jeanclaude.septier@yahoo.fr
CDF (Comité Des Fêtes) (Prêt Du Matériel)	Karine MAJORCZYK 1271, Route de Genève 01160 PRIAY	06 51 96 03 26 cdfp.priay@yahoo.fr
Cercle De La Maria	Jacky GROSGURIN Chenaval 01640 JUJURIEUX Jean-Luc COUCHOUX (secrétaire)	04 74 36 93 19 jgrosgurin@intrama.com jeanluc.couchoux@free.fr
Don Du Sang	Liliane DELOY 196 Chemin du Mas Falcon 01160 PRIAY	06 75 96 53 41 deloy.claude@wanadoo.fr
FNACA (Association Nationale Des Anciens Combattants d'Algérie)	Claude COLLOMBIN 103 Chemin des Quarts 01160 PRIAY	04 74 35 66 56
Folyphonie	Chantal BROUILLET	04 74 35 41 03 - 06 82 37 77 30 chantal.brouillet@orange.fr
Football Club	Johnny RYSER 37 Impasse Robert Doisneau 01160 VARAMBON	06 06 55 71 46 joh.ryser@gmail.com
Les Foulées Des Carrons Rives De L'Ain	Jean-Philippe FAVIER 32 Chemin des Charrons 01160 PRIAY	06 76 71 62 28 favier.family@orange.fr
Marcheurs De Priay (Groupe Amical Et Non Association)	Jean-Paul BLANCHET Benoit PROTIERE	04 74 35 49 41 04 74 35 40 46
Pêche La Gaule Priaysienne	Alain MICHELETTI 2 Quai Lamartine 01230 Saint RAMBERT en BUGEY	04 74 36 35 28 06 07 74 46 55
Ronde Des Jeux	Stéphanie LALONDE 103 Chemin de la Tour 01160 PRIAY	06 65 26 54 94 lalondes@wanadoo.fr
Shooting Airsoft 01	Bruno GALIZZI 1209 Route de Genève 01160 PRIAY	04 74 35 64 63 bureau@sas01.fr
Sou Des Ecoles	Eléonore MEISSAT 347 Grande rue de la Côtière 01160 PRIAY	06 16 50 17 23 soudesecolespriay@hotmail.fr
Titi Rock Minet	Isabelle BOUVARD 42 Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY	04 74 35 63 84 - 06 16 29 64 58 titirockminet@gmail.com
Yoga La Rivière d'Énergie	Denise BESSON 52 Chemin du Boudre 01160 PRIAY	04 74 46 80 35 larivieredenergie01@gmail.com
Foyer Rural Des Rives De L'Ain	Simone BERTHON Site Internet : foyerruraldesrivesdelain.org	04 74 35 42 68 foyerruraldesrivesdelain@gmail.com
Autour Du Four (Activités Pain)	Mario SEVILLA	04 74 35 47 74
Gymnastique	Martine DEBEL	04 74 35 64 85
Le Patchwork	Evelyne BILLON	04 74 37 26 49
Peinture Sur Bois	Françoise GRANDGEORGE	04 74 35 48 06
Randonnée Pédestre	Bernard GAILHARDOU	04 74 35 43 82
Tennis	Marie-Jeanne TODESCHINI	04 74 35 49 16
Vannerie	René BILLON	04 74 37 26 49

Ain'stant Famille

a in'stant Famille fête sa seconde année d'existence.

Les trois manifestations de 2018 se sont déroulées suivant le planning prévu et ont permis encore cette année de jolis instants de partage.

Malgré une météo hésitante, le carnaval s'est bien déroulé et les nouveautés proposées – animation musicale du défilé par les Chapeaux de Paille et le lâcher de ballons – ont été très remarquées.

Le repas des familles, même s'il peine à trouver sa place dans le calendrier, est un moment de partage familial très apprécié par les participants.

Quant à la fête de la rentrée, c'était un de ces samedis de septembre, baigné par le soleil de l'été indien, où il a fait bon de découvrir des activités, de jouer en famille et de rire !

Toute l'équipe tient à remercier et à souligner particulièrement le soutien de la mairie, l'implication du Football Club de Priay, l'aide à la sécurité du défilé du carnaval du CDF de Priay, et, le concours des professionnels qui ont souhaité participer bénévolement et spontanément : Nathalie de l'Atelier des Sablons, Alice Barba intervenante en yoga dans diverses associations (Rivière d'Energie à Priay, EYA sur Ambérieu, Juliezen à Ste Julie, Plaisir d'être à Villette sur Ain), GB Production et Michel Falconnet travaux, qu'ils sachent qu'on les en remercie chaleureusement.

Et sur 2019 ?

Ain'stant famille vous attend nombreux pour notre carnaval qui aura lieu le **samedi 9 mars 2019** après-midi (avec deux après-midi de préparatifs du décor de notre char les samedis 19 janvier et 9 février 2019) : plus que quelques jours à attendre pour en découvrir le thème sur notre page facebook [Ain'stant Famille](#) !

Vous pouvez aussi nous contacter à notre adresse mail ainstantfamille@gmail.com



L'Amicale des Retraités de Priay

En 2018, l'Amicale des Retraités a suivi son programme habituel. En effet, nous avons commencé l'année avec l'Assemblée Générale qui s'est continuée par un moment convivial autour des galettes des Rois, puis verres en main, nous avons fêté les anniversaires des adhérents des classes en 7.

Le Repas de Printemps a eu lieu le 8 avril et a été servi par « La Fricassée » pendant que le groupe « Crescendo » de Christophe Vuillot animait ce moment et nous invitait également à danser. Quarante-huit participants ont partagé ce grand moment.



Le 15 juin, le voyage de l'Amicale a réuni 38 personnes pour une excursion en bateau sur le lac du Bourget, suivie d'une visite libre de la ville de Chanay sur le canal de Savières. Nous avons déjeuné à la Ferme du Bulle (ah ! la petite friture !). Ensuite, nous nous sommes rendus à l'Abbaye de Hautecombe pour une visite guidée très instructive et captivante. Pas le temps de s'ennuyer.



Alain Huquet

Président Amicale
des Retraités de Priay

huquet.mireille@orange.fr
06 75 98 07 70



Le 21 octobre, l'Amicale a organisé un Loto dans la Salle des Fêtes, mais, hélas, à cause du faible nombre de participants et malgré tout l'engagement des bénévoles qui ont apporté leur concours à la manifestation (qu'ils en soient encore remerciés ici), l'Association n'a fait aucun bénéfice à cette occasion.

Le traditionnel repas de fin d'année aura lieu le 9 décembre à la Salle des Fêtes et sera, cette fois encore, animé par un groupe qui propose musique, chansons, jeux, et sketches pour le plus grand plaisir des convives. Bonne ambiance assurée ! Cette année, les priaysiens de 75 ans et plus adhérents ou non de l'Amicale des Retraités, seront les invités du CCAS de Priay. Cette invitation, initiée par Jocelyne Aréna en début d'année pour remplacer le traditionnel colis de Noël, devrait permettre au plus grand nombre de partager un moment festif et gourmand, servi par « La Fricassée ».

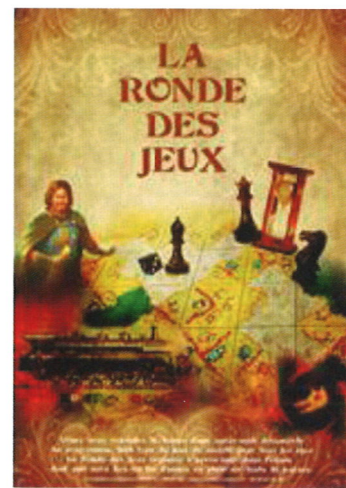
Le 9 janvier 2019 se déroulera notre prochaine Assemblée Générale à la Salle des Fêtes, suivie de la dégustation de la galette et des anniversaires.

La Ronde des Jeux

Une quatrième année pour la ronde des jeux, mais peut-être la dernière.

Fondée il y a quatre ans déjà, la ronde des jeux a organisé plusieurs après-midis ou soirées jeux entre septembre 2017 et juin 2018. Cependant, en raison du peu de fréquentation lors de ces manifestations, les membres du conseil d'administration ont opté pour une mise en sommeil de l'association jusqu'en juillet 2019. Ils décideront, dans un second temps, de la suite à donner à l'association. Si vous souhaitez que l'association continue à exister, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant Marion Del Bove (06.08.80.28.63 ou macharret@yahoo.fr).

Le bureau reste inchangé : Mme LALONDE (présidente), Mme DEL BOVE (secrétaire) et Mme NAVALE (trésorière).



La Bibliothèque de Priay



L'association « Bibliothèque de Priay » vous propose toujours plus de livres récents pour adultes, ados et enfants. Les derniers livres parus et les classiques dans tous les genres et pour tous les goûts. Les scolaires peuvent également disposer d'un fond de documents utiles à leurs recherches.

La bibliothèque de Priay, c'est une centaine d'adhérents et 9500 livres et documents divers.

Merci à ceux qui nous donnent des livres (récents et en bon état)

N'hésitez pas à nous rejoindre, à nous faire part de vos découvertes littéraires ou à échanger grâce à la boîte à livre située à l'entrée de la Route de la Dombes.

Nos tarifs sont les suivants : pour une année : 6€ pour les enfants et 12€ pour les adultes.

Nos horaires : mercredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.

Grande rue de la Côtière, parking du pôle médical.

Bulet en fête

Samedi 25 Août a eu lieu la traditionnelle fête de Bulet. Ça a été l'occasion de se retrouver autour d'une bonne table et de passer une après-midi ainsi qu'une soirée entre voisins et amis. Cette année nous avons eu à déplorer l'absence de Mme Pinard et de M. Santhonnax, pour cause de maladie. Tous nos vœux de rétablissement les accompagnent.

Nous avons eu le bonheur de nous voir rejoints par de nouveaux habitants de la rue, la famille Cajon-Courtois. Ainsi que l'a dit M. Pinard, président de l'association, voilà la relève !

Nous tenons également à remercier la Mairie pour le prêt de la salle des fêtes, car les bras nécessaires au montage des chapiteaux et à la manutention des tables et bancs dans le pré Santhonnax faiblissent.

Dès à présent rendez-vous est donné pour le 23^{ème} Bulet en fête, le Samedi 24 Août 2019 !



Don du Sang

Notre assemblée générale 2018 s'est tenue à Priay, en présence **Monsieur GABET Raoul** (Membre du conseil d'administration de l'UD01) de **Monsieur THEVAUX** (Maire de Priay) que nous remercions pour son accueil et **Monsieur MICHON** (Maire de Châtillon la Palud)

L'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole de l'Ain a pour objectif de promouvoir le Don de Sang Bénévole, ses missions sont : **Former, Informer, Défendre** l'Ethique des donateurs de sang bénévoles, **Volontariat, Anonymat, Bénévolat, Non Profit.**



*Le corps humain n'est pas à vendre,
rien ne peut remplacer le sang humain*

C'est sur la pointe des pieds que quatre membres de l'Amicale nous quittent.

Mme et M Coiron Denise et Albert après (21 ans) et Mme Charlet Norma après (16 ans) et M Pierrot après (12 ans) passés au service de l'Amicale et des donateurs de sang.

A cette occasion l'Amicale les a récompensés en leur offrant un bon repas gastronomique, tous les membres de l'Amicale des donateurs de sang de Châtillon la Palud/Villette sur Ain/Priay les remercient de tout leur dévouement au service de l'Amicale, tout ce temps passé pour militer afin de mobiliser les donateurs, aider à la réussite de nos manifestations. Rire, blaguer et profiter des bons moments entre bénévoles.

Quelques rappels : Le don de plasma

CONDITIONS POUR DONNER SON PLASMA :

- ✓ Avoir entre 18 et 60 ans – Ne pas avoir d'antécédent d'allergie sévère – Peser au moins 50 kg
- ✓ Ne pas prendre de traitement contre l'hypertension artérielle
- ✓ Avoir de « bonnes veines » (une infirmière EFS pourra vous indiquer si c'est votre cas)

COMMENT SE PASSE LE DON ?

A la différence du prélèvement de sang total où il s'agit simplement d'un prélèvement, l'infirmière (spécialement formée) prélève le sang au donneur. Seul le plasma est conservé (650 à 800 ml), les autres composants prélevés dans le même temps (globules rouges et plaquettes) lui sont restitués au fur et à mesure du prélèvement dit « par aphasère ».



A SAVOIR :

- ✓ Les donneurs du groupe AB, donneur de plasma universel, sont particulièrement recherchés.
- ✓ On peut donner son plasma toutes les 2 semaines, dans une limite de 24 fois par an
- ✓ Le don dure de 45 à 60 minutes, sur RDV au 04.74.50.62.20, uniquement sur le site de Bourg
- ✓ Délai de 2 semaines avec les autres types de don

RAPPEL : Pour être donneur, il faut avoir 18 ans (pour le 1^{er} don se présenter avec sa carte d'identité) surtout ne pas être à jeun, répondre avec franchise à un questionnaire, avoir un entretien avec le médecin de l'E.F.S. afin tendre son bras. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à la veille de vos 71 ans.

Pour plus d'informations sur les différents dons ou pour trouver une collecte près de chez soi, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou appelez le 0 800 109 900 (Gratuit depuis un poste fixe)

Un besoin constant de sang, plus de 1000 poches par jour afin de pallier aux maladies et accidents dans la région Rhône Alpes. Seulement 4% de la population française donne son sang.

Du côté de l'ADOT01 : En 2017 en France sur 3676 personnes décédées en mort encéphalique (principalement suite à AVC, très peu de traumatismes) seules 1770 ont pu être prélevées, ce qui a permis de greffer 5891 personnes (On compte une moyenne de 3 organes par donneur).

Et 576 personnes ont été greffées d'un rein grâce à un don du vivant.

Au 1er Janvier 2018 : 22000 personnes sont encore sur liste d'attente de greffes d'organes et de tissus humains.

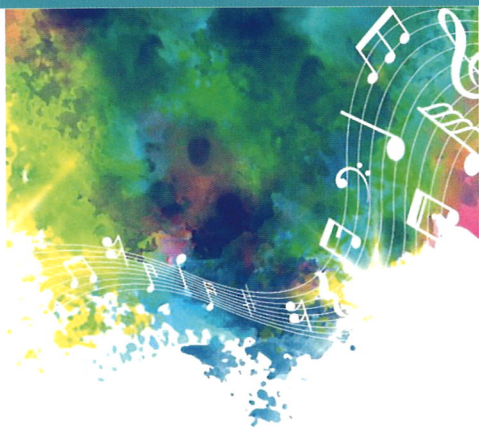
Le 20 janvier 2018 170 personnes ont assisté à la soirée théâtre

Le 3 mars 2018 une réussite pour le repas saucisson/pomme de terre

Encore une fois la vente des plançons le 1^{er} mai n'a pu se faire faute de mauvais temps.

BONNE ANNEE 2019
Martine Millet Présidente

Folyphonie



La réussite de la saison 2017-2018 nous a encouragée à continuer dans les mêmes conditions à la rentrée de septembre 2018.

Notre petit groupe de 13 choristes est toujours très motivé et assidu.

Au mois de juin, nous avons proposé une « répétition publique » dans la cour de l'école en présence de Monsieur le Maire, une quarantaine de personnes sont venues nous écouter et partager un apéritif.

Nous prévoyons de renouveler une prestation du même genre en juin 2019.

Cette année encore, ce sont deux choristes qui animent les répétitions de chaque lundi soir et Béatrice Lachenal-Vignal, chef de chœur, vient en renfort compléter le travail une fois par mois environ.

Comme il y a deux ans, nous avons participé au Festival des chorales de Virieu-le-Grand. Pour nous, petit chœur, c'est un défi à relever vis-à-vis des autres chorales plus expérimentées et dont les effectifs sont largement plus élevés que le nôtre.

Le thème choisi pour ces rencontres était « les îles » ; ainsi nous avons travaillé plusieurs chants nouveaux : Une île de Serge LAMA, J'ai quitté mon île de Daniel LAVOIE, Belle-île-en-mer de Alain SOUCHON et Laurent VOULZY... et repris quelques morceaux commencés l'an passé.

Nous invitons toutes les personnes qui ont envie de chanter, même sans connaître la musique, à venir nous rejoindre, nous les accueillerons volontiers, même en cours d'année. C'est l'occasion de partager un moment de détente et de convivialité.



Répétitions tous les
lundi soir de 19 h 30
à 21 h 30 à la salle
SALPORT (salle de la
Rivière).

Contacts :

Chantal BROUILLET : tél. 04.74.35.41.03, mail : chantal.brouillet@orange.fr

Lisa GRIFFITHS : tél. 06.99.27.20.58, mail : gpeterlisag@aol.com

Les Foulées des Carrons

Comme l'année dernière, notre association a participé à l'Ain en courant. Au programme : un relais de 410 km de course réparti sur 4 jours pour chaque équipe. La nôtre se composait de 7 coureurs (Sarah, Jean Philippe, Maxime, Xavier, Cédric, Fabrice et David), 2 cyclistes (Valérie et Jérôme), 1 capitaine (Pascal) et 1 cuisinière (Véronique). Cette année, l'équipe termine 7ème sur 16 équipes engagées et gagne ainsi 2 places par rapport à l'année précédente.

Pour réaliser ce projet nous avons eu besoin de sponsors, dont beaucoup sont des commerçants ou entreprises du village et des environs, sans qui cette aventure n'aurait pas pu se faire. Pour compléter le budget, nous avons réalisé au mois d'avril une vente d'andouillette qui a bien marché et que nous reconduirons l'année prochaine.

Mais le fait marquant de cette année, pour notre association, fut la création de notre 1er Relais des Carrons le 8 septembre aux Carronnières. Une course, nature dans les bois, en relais de 2, dont chaque relayeur parcourt 9 km. Une course de tous niveaux et accessible à tous. Une randonnée et des courses enfants avaient également lieu.

Pour cette première : 35 équipes ont répondu présente sur le relais des carrons. Côté enfants, ils étaient plus de 40 à se répartir sur les deux courses, et une trentaine de randonneurs, ont pris le départ de cette première édition. Tous sont unanimes : ... à refaire ! Nous vous donnons donc rendez vous l'année prochaine.

A déplorer malheureusement, quelques incivilités de certains riverains, qui ne comprennent pas que barrer la route, quelques instants, est pour la sécurité de tous.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, nous vous donnons rendez vous tous les lundis et mercredis à 18h15, au 72 Les Roliettes « hameau des Carronnières ».

Rendez-vous tous
les lundis et
mercredis à 18h15,
au 72 Les Roliettes
«Hameau des
Carronnières»



Les foulées des Carrons 

Vous pouvez contacter Jean- Philippe Favier au 06 76 71 62 28, ou allez voir notre site internet <https://favierfamily.wixsite.com/lesfouleesdescarrons> pour tous renseignements complémentaires.

Le président Jean Philippe FAVIER

Football Club de Priay

Fort de ses bénévoles, le FC Priay est à un tournant de son histoire, en effet le club voit son nombre de licenciés augmenter chaque année.

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020 (prévu)
35	50	80	100



Nous comptons actuellement

- 1 équipe senior
- 1 équipe féminine
- 1 équipe vétérans
- 2 équipes U9 (7-8ans)
- 2 équipes U7 (5-6ans)
- Création U11 (9-10ans) pour la saison 2019/2020

Nous organisons chaque année plusieurs manifestations qui font vivre le club. La tournée des brioches, la vente de tartes et le tournoi de pétanque en sont les piliers.

Le bureau du FCP travaille actuellement sur un projet de rénovation et d'agrandissement du local pour espérer accueillir cet afflux de licenciés dans des conditions décentes mais aussi vos enfants dans une structure sécurisante et conviviale.



Ce projet sera présenté prochainement au Conseil Municipal de notre village qui, nous l'espérons obtiendra un avis favorable, nous permettant de poursuivre dans cette évolution pour répondre aux sollicitations des habitants.

Nous vous rappelons que le FC Priay est toujours à la recherche de nouveaux talents dans toutes les catégories. Nous voulons par la même occasion remercier nos supporters qui sont de plus en plus nombreux chaque weekend.



Le FC Priay est une belle association, nous comptons plus que jamais sur votre soutien.

Monsieur RYSER Johnny, président du FC Priay.



Les Marcheurs de Priay

Après un été très chaud, mais qui nous a vus parcourir la région de Priay les mercredis matins pour profiter des ombrages et d'une fraîcheur relative, les « marcheurs de Priay » ont repris leur activité du mercredi après-midi, départ 13h45, parking de la Rivière.

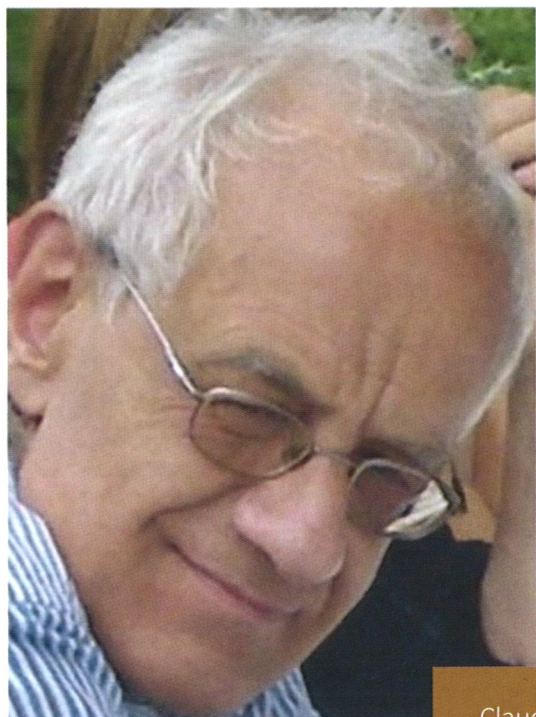
Si vous êtes intéressé(e) par des sorties de 6-8 kms, nous vous attendons au lieu de rendez-vous pour un moment de plaisir partagé. Mais pour ceux/celles qui veulent marcher aussi mais un peu moins, une « petite marche » aussi conviviale, part du même lieu à la même heure.

Alors n'hésitez pas. Nous vous attendons.

Contactez [Jean Paul Blanchet](#), 04 74 35 49 41 ou [Benoit Protière](#) au 04 74 35 40 46, ou tout simplement rendez vous parking de la Rivière à Priay.



L'Amicale Chasse



Claude BOUVARD

Monsieur Le Président :
Mr REVERDY Arnaud
06-88-37-82-17

Monsieur Le Vice-président :
Mr ARENA Joseph
06-18-16-38-35

L'Amicale chasse de Priay est une association Loi 1901. Cette saison elle compte 13 sociétaires et 7 actionnaires grand gibier.

En 2018, deux membres emblématiques de l'Amicale nous ont quittés :

Monsieur Roland RODET en Avril

Monsieur Claude BOUVARD en Juillet

Nous tenions à rendre hommage à ces deux sociétaires :

Claude, secrétaire dévoué de l'Amicale Chasse Communale de Priay depuis de très nombreuses années.

Roland qui fut membre du bureau et très bon connaisseur du territoire de l'Amicale.

Nous sommes à votre disposition pour toute information.

LE RENOUVEAU DU COMITE DES FETES

Voilà près d'un an que le nouveau bureau du comité des fêtes a pris ses fonctions. Nouvelle organisation, nouveaux locaux et nouvelle équipe, résolument joyeuse et volontaire.

Cette première année passée ensemble nous a permis d'affûter notre organisation, relancer des manifestations incontournables qui, autrefois, faisaient les grands jours de notre village, mais proposer également quelques nouveautés.

Après cette année de rodage, nous allons maintenant aborder 2019 à la vitesse supérieure, en vous proposant le traditionnel LOTO dès le début de l'année, des soirées animées avec le QUIZ et le Beaujolais, une nouvelle édition de la farfouille et du repas Républicain, ainsi que d'autres événements artistiques et culturels.

Nos ambitions doivent pouvoir être suivies, aussi nous vous invitons à nous rejoindre pour aider à égayer cette nouvelle année et donner à notre village de nouveaux souvenirs de franches rigolades.

Karine MAJORCZYK



Le Comité des Fêtes de Villette Sur Ain



*Festivement vôtre,
Philippe Petit*

Nous voilà à l'aube de cette nouvelle année 2019, et par cette tribune qui m'est offerte, je viens ici au nom du comité des fêtes de VILLETTE-SUR-AIN remercier chaleureusement mes homologues de PRIAY.

En effet nous avons cette année encore organisé conjointement notre manifestation sportive printanière, je veux parler bien sûr du 32ème Grand Prix cycliste Jean CLAPISSON. Sans l'aide de l'équipe dynamique et sympathique de Mme Karine MAJORCZYK cet événement serait impossible à mettre en place et à sécuriser.

Je vous présente donc à toutes et tous, au nom de mon équipe, mes meilleurs vœux de bonheur et je vous souhaite le meilleur pour l'année 2019 qui nous ouvre ses portes, à très bientôt sur nos manifestations respectives et longue vie à notre collaboration.

Sou des Ecoles de Priay

Le sou des écoles est une association loi 1901 à but non lucratif qui a pour objectif le financement des activités pédagogiques et culturelles de l'école. Nos sources de revenus proviennent principalement de l'organisation de manifestations, puis des cotisations des familles, de la subvention municipale et de quelques dons.

Cette année, nous avons organisé cinq manifestations : le loto lors du troisième dimanche de mars, la vente de fleurs pour la fête des mères, la kermesse de l'école le troisième vendredi de juin, le repas du Sou à la mi-novembre et le marché de Noël le premier dimanche de décembre.

Ces manifestations ont été complétées par la tenue d'une buvette pour le safari truite de la Gaule Priaysienne en novembre ainsi qu'un atelier théâtre qui a été bénévolement animé par une maman de l'école durant un semestre.

Grâce à ces belles propositions, ainsi qu'à l'investissement des bénévoles, au soutien de la mairie, des commerçants et du comité des fêtes, nous pouvons soutenir l'intégralité des projets de l'école.

Un grand merci à tous, sans votre aide, l'association disparaîtrait.

Pour tous renseignements

06 16 50 17 23 ou soudesecolespriay@hotmail.fr



Loto

Vente de fleurs

Kermesse

Repas du Sou

Marché de Noël



Le Sou des Ecoles sur Facebook :

<https://www.facebook.com/SoudesEcolesdePriay/>

La Rivière d'Énergie



La Rivière d'Énergie fête ses dix ans cette année ce qui prouve que la « Zénitude » est devenue indispensable ! Gérée par une équipe dirigeante soudée et dynamique, elle affiche un bilan très satisfaisant.

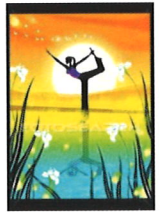
Actuellement avec une cinquantaine d'adhérents les cours sont complets. Cependant, il est toujours possible de bénéficier de deux cours d'essai gratuits Si cette discipline vous convient, vous pourrez être recontactée car des cours se libèrent régulièrement en cours d'année : maternité, déménagement ...

Les cours sont dispensés par Alice Barba professeur formée et diplômée de l'école Viniyoga à Voiron.



La Rivière d'Énergie se fait fort d'être un tremplin pour soutenir les jeunes qui démarrent : Ainsi cette année une élève-professeur, Sandrine, dispensera des cours en complément et assurera les remplacements d'Alice Barba.

Avec les 3 cours hebdomadaires, il est toujours possible de « rattraper » un cours manqué pour diverses raisons. Pour le paiement, les coupons sport et les chèques- vacances sont acceptés.



HORAIRE DES COURS
Mardi de 18h30 à 19h45
Jeudi de 18h30 à 19h45 et
de 20h à 21h15
A la salle des fêtes



Judo Club de Villettesurain

La saison 2017-2018 a apporté des satisfactions au club. 64 licenciés ont participé aux différents cours proposés ; tandis que le judo-éveil a vu ses effectifs atteindre près de 30 petits « kids ».

Les enseignants, Christian MARCE et Christian RUBAT ont eu le plaisir d'obtenir des résultats avec leurs élèves tout au cours de cette saison : ainsi, Nicolas CAVALLA a obtenu sa ceinture noire après une journée épique de combats à gérer stress et diabète ; quant à Benjamin BRUNEL, il termine 3^{ème} au Championnat de l'Ain et obtient la médaille de bronze. Chez les benjamines, Maud GODTS remporte la médaille d'argent au département et échoue de peu au régional. Mais, elle a été sélectionnée par le Comité de l'Ain pour un entraînement et une rencontre avec Teddy RINER ! Comme elle, plusieurs jeunes se sont essayés cette saison à la compétition pour la première fois, et ils doivent suivre l'exemple de Maud sans se décourager. Les « 2 » Christian, avec la présidente Chrystelle LANDRY, ont encouragé les judokas à participer aux entraînements de masse proposés par d'autres clubs. Cela permet de découvrir d'autres formes d'entraînements et de se confronter à des pratiquants différents. De plus, ils ont organisé des « mini-

stages » à thème spécifique avec des entraîneurs spécialistes. Ils sont dans l'attente des résultats de 2 licenciés qui ne sont plus qu'à quelques pas de décrocher leur ceinture noire avant la fin de l'année 2018 et espèrent la réussite pour deux 2^{ème} dan. Cette année, sous l'impulsion de Chrystelle Landry, le club est entré dans la réflexion d'assurer ses finances et de trouver des idées innovantes pour cela.

Les cours :

Mardi 6-8 ans : 18 h 00 – 19 h 00

Jeudi 3-5 ans : 18 h 00 – 19 h 00

Vend. 9-12 ans : 18 h 00 – 19 h

Mardi/ Vend : 19 h 00 - 20 h 30 (Ados/ Adultes)

Pour tous renseignements :

<https://judovillettesurain.com>

Pour nous écrire : judoclubvilette@gmail.com

Les licenciés du club et le bureau vous souhaitent une Bonne Année 2019 sportive. La présidente, Chrystelle

Landry





Nouveauté ce samedi 13 Octobre sur la place du village, dans le cadre du marché hebdomadaire : fabrication, dégustation et vente de jus de pommes par le Foyer Rural des Rives de l'Ain.

De nombreux adhérents se sont mobilisés pour ramasser les pommes dès le lundi matin. 850 kg de pommes locales non traitées transformées en 400 l d'un jus savoureux, sous les regards ébahis des plus jeunes, nostalgiques des plus âgés...A midi, les lèves-tard ont été déçus : il ne restait plus une goutte du précieux liquide.

Merci aux Priaysiens pour leur accueil. Merci à tous ceux et celles qui ont facilité l'opération en particulier la Mairie et son secrétariat.

A l'année prochaine... si la nature est à nouveau généreuse !

Le patchwork

A Priay salle de la Rivière

Le patchwork les jeudis après-midi. Des journées à thème sont proposées, en mars la découverte du Japon avec la technique du shashiko. En projet, trouver une animatrice pour de nouveaux apprentissages de broderie notamment.

Renseignements : Evelyne Billon Tél 04 74 37 26 49

La peinture acrylique

A Priay salle de la Rivière

Les séances ont lieu une fois par mois la journée complète le mercredi. L'animatrice s'adapte à tous les supports, bois, ardoise, tissus, toile, ainsi qu'aux souhaits de chaque participant. Les fournitures peinture et produits adjuvants également des ouvrages techniques sont fournis par la section.

Renseignements :

Françoise Grandgeorge Tél : 04 74 35 48 06



Randonnée Pédestre

A Villette sur Ain

Tous les mercredis à partir de 13h30, le rendez-vous sur le parking du cimetière pour un départ vers le lieu de la randonnée. Les jours de très beau temps, des sorties sur la journée sont programmées qui ont permis de découvrir la montagne du Parmelan et Annecy. Alors si vous avez envie de marcher, de découvrir la région ou de passer un bon moment rejoignez-nous.

Renseignements : Bernard Gailhardou

Mail : 01 sablons@laposte.net

Gymnastique

Villette sur Ain et Chatillon la Palud

Changement dans l'organisation des cours avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice, bienvenue à Céline Miniggio qui assure une partie des cours avec Brigitte Bouvard.

Pour la nouvelle saison des cours sont dispensés par Brigitte Bouvard les lundis, mardis et jeudis matin à Villette et les séances du mardi soir et jeudi soir à Chatillon la Palud par Céline Miniggio.

Renseignements : Pierre Foulon Tél : 04 74 35 48 03

Vannerie

Villette sur Ain

Vannerie d'osier, mais aussi de rotin, également du noisetier châtaignier, et pourquoi pas de la ronce ou du cornouiller. Les sessions d'osier et de rotin se déroulent en automne et au printemps suivant un calendrier. L'osier ou le rotin est fourni aux participants et chacun repart avec ses réalisations. Le châtaignier et le noisetier pendant la période hivernale tous les mardis après-midi, seule condition venir avec son couteau. Les matières premières sont cherchées en forêt.

Renseignements : René Billon Tel : 06 19 67 75 98

Autour du Four

Villette sur Ain

Les séances se déroulent toutes les trois semaines suivant un calendrier. Cette année un nouveau mode de fonctionnement est mis en place afin que chaque équipe commence avec un four froid. Bonne nouvelle nous devons avoir un nouveau toit au bâtiment four.

Renseignements : Mario Sévilla Tél : 04 74 35 47 74

Chaque section participe à la vie de l'Association Foyer Rural des Rives de l'Ain lors des différentes animations. Un point commun à toutes les sections il y a toujours un ou des moments conviviaux autour d'un repas.

Le Foyer Rural des Rives de l'Ain remercie la municipalité de Priay ainsi que son Maire pour la mise à disposition de la salle de la Rivière pour les activités qui se déroulent sur la commune, et l'aide apportée pour la journée Jus de Pomme.

Le Foyer Rural Des Rives de l'Ain

Michel Grandgeorge

Partenaires

enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



Tout savoir sur le nouveau compteur

Enedis continue la modernisation du réseau de distribution d'électricité en remplaçant les 35 millions de compteurs en France. Plus de 3 millions de compteurs ont déjà été installés.

De nouveaux avantages clients

Le compteur Linky apporte des services immédiats destinés à vous faciliter la vie.

<p>Avec Linky</p>	<p>Emménager en toute simplicité</p> <p>En moins de 24 heures, tout est réglé à distance</p>	<p>Relevé automatique de votre consommation</p> <p>Mes relevés se font à distance et sans rendez-vous</p>	<p>Mieux maîtriser votre consommation</p> <p>Vous pouvez suivre votre consommation, mieux la comprendre et agir grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr/linky</p>	<p>Détection des pannes plus rapide</p> <p>Les pannes réseau sont détectées plus tôt et les interventions plus rapides</p>
<p>Sans Linky</p>	<p>Pour avoir l'électricité dans votre nouveau logement, vous deviez attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.</p>	<p>La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.</p>	<p>Votre consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.</p>	<p>Enedis ne pouvait pas détecter les pannes réseaux sauf si vous appelez pour signaler une panne.</p>

Une installation simplifiée

- 30 minutes en moyenne d'intervention
 - Aucun travaux d'aménagement nécessaire. Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.
 - Intervention complètement gratuite assurée par un technicien d'une entreprise partenaire.
- L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les équipements des clients. Le dépannage 24/24, le réseau des compteurs et toutes les manœuvres techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. L'énergie est notre avenir. Ensemble nous la faisons.



Proposition article pour bulletin municipal Attention aux démarchages abusifs

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain reçoit régulièrement des réclamations concernant un démarchage par téléphone d'entreprises se faisant passer pour notre structure, ou pour le Département de l'Ain. L'agence rappelle qu'elle n'effectue aucun démarchage : les personnes qui souhaitent des renseignements sollicitent l'ALEC 01 par téléphone, par mail ou pour un rendez-vous personnalisé.

Lors de démarchage, physique ou téléphonique, vérifiez les informations données par la structure avant de signer quoi que ce soit. Vous pouvez également déposer plainte pour escroquerie auprès du Procureur de la République.

Sur le Web et les réseaux sociaux, nombreuses sont les publicités ou les publi-rédactionnels (publicité sous forme d'article) concernant l'isolation à 1 € ou l'installation de panneaux photovoltaïques en auto-production. Certaines sont trompeuses, affichant des logos ou des noms d'organismes officiels sans autorisation.

Quelques astuces pour repérer une arnaque sur Internet :

- Vérifiez que le site que vous consultez est bien en https
- Méfiez-vous des offres trop belles !
- Le site possède-t-il des mentions légales (obligatoires). Si oui, chercher l'adresse de la structure et son numéro de téléphone. Il n'y en a pas ? Méfiance !
- Contactez l'ALEC 01 pour comparer les offres et s'assurer de la véracité des informations données.

Marie ALEXANDRE, directrice de l'ALEC 01 rappelle que : « l'ALEC 01 est une structure indépendante au service des habitants de l'Ain qui délivre des conseils gratuits et dénués de tout intérêt commercial aux particuliers sur les économies d'eau et d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables... »

Partenaires



Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires



www.services-ain.com

801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com



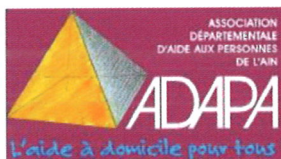
L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

■ Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).

■ Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.

■ Vous avez la possibilité d'utiliser des **moyens de paiement adaptés** aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.



L'ADAPA,

au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- ♦ L'Aide à la personne
- ♦ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ♦ Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une ! Prévention & Animation

Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos

Ateliers Prévention & Animation



Contactez-nous au
04 74 45 59 65

Votre contact de proximité :

Mme Hélène GAME
h.game@adapa01.com

Maison de Santé - 51 route de Montagnat
01250 Tossiat

Mardi 9h - 11h30

Mairie de Pont d'Ain

Vendredi 8h30 - 10h



À vos côtés pour :



- ✓ L'accompagnement à la vie quotidienne : entretien courant du logement et du linge, courses....
- ✓ L'aide à la toilette, à l'alimentation, aide aux transferts, aux déplacements, ...
- ✓ L'accompagnement dans les loisirs et la vie sociale
- ✓ Service d'Accompagnement Véhiculé pour les personnes âgées de 60 ans et plus pour se rendre à des rendez-vous et activités diverses

L'essentiel, c'est vous !

Votre contact de proximité

Christine Lannuzel
17 rue de Lyon
01800 Meximieux

04 74 34 56 67 / 06 75 19 83 21
cotiere@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr / Suivez nous sur  et 

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (juin 2018 - mai 2021)

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous souhaitez améliorer votre bien ?

SOLIHA Ain vous informe, vous conseille et monte gratuitement pour votre compte votre dossier d'aides financières.



À retenir : Il ne faut pas commencer les travaux subventionnables avant d'avoir obtenu tous les accords de financement.

	<i>Propriétaires occupants</i>	<i>Bailleurs</i>
Quels bâtiments ?	Les logements à usage de résidence principale de plus de 15 ans.	Les logements locatifs à usage de résidence principale de plus de 15 ans et les logements vacants destinés à la location après travaux.
Quels travaux ?	Travaux d'économie d'énergie : chauffage, isolation, fenêtres... Travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement : accessibilité du logement, salle de bains... Travaux de rénovation complète	Tous les travaux d'amélioration permettant d'aboutir à un logement confortable et aux normes : chauffage, isolation, fenêtres, électricité, ventilation, toiture, sanitaires... Obligation de travaux complets et exigence de qualité énergétique (DPE avec étiquette D).
Quels propriétaires ? Quelles contreparties ?	Les propriétaires occupants ou assimilés ne dépassant pas un certain niveau de revenus (plafond de ressources).	Tous les propriétaires bailleurs de droit privé sans condition de ressources. Signature d'une convention avec l'État (Anah) pour une durée de 9 ans avec engagement de modération de loyer et plafonds de ressources pour les locataires.
Quelles subventions ?	Selon la situation et le projet, 30 à 95% de subventions (ANAH, Département, CCRAPC)	En moyenne, 45 à 55% de subventions pour un montant des travaux plafonné à 750 ou 1000€/m ² (ANAH, Département, CCRAPC)

Bilan des 4 premiers mois de l'OPAH

Des résultats très encourageants :

90 contacts,

15 dossiers validés,

25 dossiers en préparation.

Pour toute question ou projet :



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
AIN

04 74 21 02 01 / accueil.ain@solihha.fr

➤ Collectif Artisans Ain@tout



Vous êtes propriétaire et vous cherchez des coordonnées de professionnels pour réaliser vos travaux ?

N'hésitez pas à consulter l'annuaire :

<http://www.ain-atout.fr/annuaire-artisans-ain-tout.html>

Vous êtes artisan du bâtiment ?

Pour adhérer au collectif Artisans Ain@tout, quel que soit votre corps de métier, inscrivez-vous : <http://www.ain-atout.fr/artisans>

Calendrier des manifestations 2019

05/01	MAIRIE - Cérémonie des Vœux - 10h à 12h -	Salle des fêtes
09/01	AMICALE DES RETRAITES : A.G. + Galette des rois	Salle des fêtes
13/01	CDF + DON DU SANG : Loto – à partir de 13h	Salle des fêtes
19/01	AINSTANT FAMILLE : Après midi. Préparation du Carnaval	Salle rivière
09/02	AINSTANT FAMILLE : Après midi. Préparation du Carnaval	Salle rivière
10/02	DON DU SANG : Assemblée Générale - 10h30	Foyer Rural de Villette S/Ain
22/02	DON DU SANG : Collecte – 15h30 à 18h30	Salle des fêtes
02/03	DON DU SANG : Repas sur place ou à emporter, diot et crozets - à partir de 10h	Place du village
09/03	AINSTANT FAMILLE - Carnaval – 15h – thème Médiéval-Fantasy	Salle des fêtes
17/03	SOU DES ECOLES : LOTO –Dimanche 13h30	Salle des fêtes
23/03	MAIRIE – Nettoyage de printemps – 08h30	Parking du camping
30/03	CDF : Repas Quizz – 18h30	Salle des fêtes
07/04	AMICALE DES RETRAITES : Repas de printemps – 12h	
27/04	FOULEES DES CARRONS – Vente d'andouillettes à emporter – à partir de 10h	Place du village
01/05	DON DU SANG : Vente de plançons de fleurs et de légumes	Farfouille de Gévrioux
08/05	MAIRIE : Commémoration Victoire 1945 - 10h	Salle des fêtes- Place du village
18/05	AINSTANT FAMILLE : Repas des familles – ateliers enfants à 15h et repas à 19h	Salle des fêtes
26/05	MAIRIE : Elections européennes – 8h-20h	Salle des fêtes
26/05	SOU DES ECOLES : vente fleurs Fête des mères – à partir de 9h	Place du village
27/05	DON DU SANG : Collecte – 15h30 à 18h30	Espace Culturel de Chatillon la Palud
16/06	CDF : Farfouille de Bellegarde	Bellegarde
18/06	MAIRIE : Commémoration Appel du 18 juin	Salle des fêtes- Place du village
21/06	SOU DES ECOLES : Kermesse de l'école (Ecole) – 16h30	Ecole
22/06	MAIRIE : fête de la musique	Place du village
13/07	CDF : Repas Républicain – 16h	Bords de rivière
14/07	MAIRIE : Fête Nationale	Salle des fêtes- Place du village
15 au 18/08	MAIRIE : Vogue	Place du village
15/08	MAIRIE : feu d'artifice - 22h30	Bords de rivière
24/08	BULET EN FETE – Repas 12h	Salle des fêtes
07/09	FOULEE DES CARRONS : Course pédestre - Enfants/adultes -15h	Aire de jeux des Carronnières
20/09	DON DU SANG : Collecte – 15h30 à 18h30	Foyer Rural de Villette sur Ain
14/09	AINSTANT FAMILLE : rencontres de Rentrée – 14h	Stade
09/11	DON DU SANG : Soirée théâtre	Salle des Fêtes
11/11	MAIRIE : Commémoration Armistice 1918 – 10h	Place du village
16/11	SOU DES ECOLES : repas annuel – 19h30	Salle des fêtes
25/11	CDF : Soirée Beaujolais – 19h	Salle des fêtes
01/12	SOU DES ECOLES : Marché de Noel	Salle des fêtes - Place du village
07/12	CDF : Téléthon – 13h	Salle des fêtes
15/12	AMICALE DES RETRAITES : repas de fin d'année – 12h	Salle des fêtes
13/12	DON DU SANG : Collecte – 15h30 à 18h30	Espace Culturel de Chatillon la Palud



CENTENAIRE

11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2018

Mar Lorrains, le 25 Novembre 1918

Cher Papa et Chère Maman,

Je suis sorti de la tranchée et viens de recevoir le paquet du 54ème - Merci.

J'attends les résultats de mon examen. - Vous savez, entre parenthèse, que je m'en fiche de mon examen.

Je ne tiens pas à aller m'ambusquer à l'arrière.

Au front, nous menons une vie certes plus périlleuse, mais au moins on est heureux et tranquille. Je vous affirme que même si j'arrivais à passer "Aspirant" je redemanderais à revenir "aux Crapouillots."

Si c'est plus dangereux, au moins on voit la guerre et vous savez si c'est un spectacle terrible, c'est aussi un spectacle qui est à voir - et nous sommes aux premières loges.

Nous allons faire des tranchées d'un autre système : au lieu de faire des trous pour abris et de les recouvrir de rondins de bois (4 ou 5 couches) on va creuser des tranchées de 6 mètres de profondeur, et l'on va opposer aux obus la couche de 6 mètres de terre. - Dessus les abris on met du bois et l'obus rencontrant résistance éclate et fait un petit trou. On remet du bois et de la terre et le tour est joué. Le plus qu'on risque est qu'il y ait éboulement et alors on est enterré vivant. - Aussi dans les abris il y a toujours une pelle et une pioche. - C'est le nouveau système de tranchées en sappe.

Il me semble que les Boches travaillaient sous notre ancienne tranchée. On entendait des coups sourds - Je ne tiens pas à sauter un jour et suis très heureux que nous nous déplaçons.

Les 2000 Poilus arrivant à la Gare de Lyon Perrache vous ont fait plaisir à voir. - Comme je vous l'ai déjà dit, on devrait tout se mettre chapeau bas devant les pioupiou qui reviennent vivants de ces duels fantastiques d'Artillerie.

Quand vous voyez au communiqué "duels d'Artillerie" vous devez vous dire "ce n'est rien". - L'Artillerie c'est quelque chose de fantastique maintenant. - Sur des espaces grands comme la moitié de la vigne de Priay se concentrent des feux français et boches sans arrêt, - il faut tirer juste.....

Je me ferai photographier avec de la boue de Lorraine.



Envoie-moi mes bottes. - Il faut bien cela - on a de la boue jusque jusqu'aux genoux.

La dame chez qui je loge vient d'avoir des nouvelles de son fils après un mois et demi. Il est prisonnier en Allemagne. Donc au cas ne vous biliez pas, - car du jour au lendemain on peut être prisonnier.

Dans notre dernier engagement on a tiré cinquante torpilles aériennes. Comme brigadier on commande une section ou deux pièces.

Pour faire manoeuvrer ces deux pièces on a quatre hommes, deux par pièce. Avec les deux hommes qui ne savaient rien faire, le tailleur, un nouveau venu, il a fallu tout faire? Je faisais le peintre, le chargeur. Je me commandais "feu" à moi-même.

Nous avons commencé à tirer quatre coups et aussitôt après on a été dans les abris. Messieurs les Boches alors nous ont répondu rien qu'avec du gros. - La tranchée n'a pas souffert, mais un obus a éclaté juste sur l'abri où j'étais et sa fusée a réussi à passer dans l'abri et est venu tomber à 50 centimètres devant nous. On se le passait mutuellement dans l'abri pour se réchauffer. C'est une fusée de 150 que je vous enverrai.

La nuit je suis resté au téléphone.

Trouvez moi vite des chaussons de tranchée en très gros feutre montant plus haut que la botte. On en a touché une paire pour toute la batterie. Le manteau et le sac en peau de mouton sont merveilleux. Ici on nous vend tout ses prix fous. On est volé par un tas de mercantis. Tous les députés en parlent à la Chambre, mais l'on prend des sanctions que l'on n'applique pas. La fraude recommence. L'Autorité Militaire dit que le vin blanc se paiera tant et tant, etc Le marchand vous répond : "Je n'ai pas de vin à ce prix, mais j'en ai du meilleur...." - Si tu as soif, tu es forcé d'y passer.

Vous avez dû voir les huit avions allemands du communiqué. Ils ont lancé des fléchettes de toutes les formes - c'est terrible - pas trop de mal - profitant du brouillard ils sont encore revenus le lendemain.

DUN..... a été tué pendant les attaques dont je vous ai parlé - il a été réduit à néant. On a retrouvé juste un morceau de son portefeuille. Il était à côté de la pièce, - c'était un de mes bons amis - On devait passer l'examen ensemble d'E.O.R.. - Mais que voulez-vous ? - La guerre, c'est la guerre ! - On ne sait pas le matin si on sera encore vivant le soir. Et on devient fataliste par force.

Malgré tout le moral est excellent et le physique encore meilleur. Donc ne vous biliez pas sur mon sort.

Je vous embrasse tous deux affectueusement.

M. S.

Brigadier à la Batterie de Bombardiers.

M. S. de
en sans



CENTENAIRE

11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2018



Commémoration du Centenaire du 11 novembre



Commémoration du Centenaire du 11 novembre





Crue de l'Ain Janvier 2018



Travaux accueil de la Mairie au RdC



Accueil Mairie opérationnel



Carnaval de Priay du 10 mars 2018 "Le Tour du Monde"



Nettoyage des rives de l'Ain le 17 mars 2018



8ème Loto du Sou des Ecoles
Dimanche 18 mars 2018



Le Quizz du CDFP

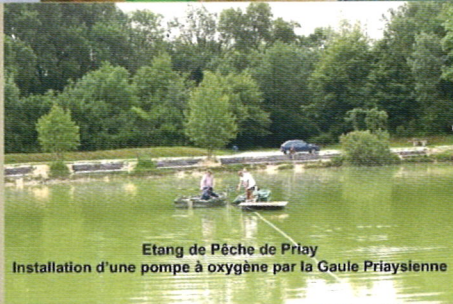
Pour les grands....



Compétition de Float-Tube
Etang des Brotteaux le 6 mai 2018



Vente de fleurs pour la Fête des Mères



Etang de Pêche de Priay
Installation d'une pompe à oxygène par la Gaule Priaysienne



Concours de pétanque avec le Football Club
le samedi 2 juin 2018



Ain'stant Famille : les enfants cuisinent pour leurs parents
le dimanche 3 juin 2018



Les Foulées des Carrons se préparent à la course
"l'Ain en courant".



L'Amicale des Retraités en voyage
le 15 juin 2018



CDF : Farfouille
dimanche 17 juin 2018



Remise des dictionnaires aux futur(es)
collégien(ne)s le 29 juin 2018



La Vogue Août 2018



Parc d'attractions
1 et 2 septembre 2018



FC de Priay - vente galettes sucrées, crème, oignons
samedi 6 octobre 2018



CCAS : Les huit bacheliers de Priay
récompensés le 26 octobre 2018



Le Marché de Noël 2018